

ÉPITAPHES ET EX-VOTO DE PÈLERINAGES A
SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE:
ESSAI D'INTERPRÉTATION
di HUMBERT JACOMET

Il peut sembler paradoxal d'affirmer que le pèlerinage chrétien se soucie moins du sacré que des personnes sacrées, entendons de ceux qui sont et ont été les témoins du Christ et des Évangiles, ici même, à l'ombre du *Monte Pirchiriano* que l'Archange Michel a effleuré de son aile, puisqu'aussi bien les sommets sanctifiés par le « chef des milices célestes » apparaissent comme autant de hauts-lieux de la sacralité antique et païenne, que ce soit le Mont Gargan ou le Mont Tombe au péril de la mer. C'est pourtant la leçon qui semble se dégager de l'étude de quelques rares ex-voto relatifs au pèlerinage de Compostelle glanés çà et là dans des églises de France et d'ailleurs¹.

A Saint-Jacques ce n'est pas la visite du lieu qui importerait mais la rencontre et le dialogue noués avec l'Apôtre par le ministère de ses reliques et de son église. Le plus curieux, du reste, est qu'il en va de même, semble-t-il, du chemin accompli, ce long itinéraire multiple et un, tendu d'est en ouest, entre ciel et terre. Ce chemin ne vaut, en définitive, d'être voué et parcouru que parce qu'il est le Chemin du Saint, cette *Via sancti Jacobi*, qui conduit à son tombeau perdu et retrouvé².

¹ Il m'a été donné de m'occuper directement ou indirectement de quelques-uns des ex-voto, dont il va être question, dans trois publications antérieures: - 1: JACOMET, H., « Saint Jacques, apôtre et pèlerin: proximité et distance », dans *L'Image du pèlerin au Moyen Age et sous l'Ancien Régime*, Actes du Colloque de Rocamadour, Rocamadour, 1994, p. 331-381; - 2: JACOMET, H., « Le pèlerin et la mort », dans *Archéologia*, n° 328, Nov. 1996, p. 36-45; et - 3: JACOMET, H., « Trois ex-voto de pèlerinage maritime à Saint-Jacques dans le Perche Vendômois (Loir-et-Cher)... », dans *Rutas Atlánticas de Peregrinación a Santiago de Compostela*, Actas del II Congreso Internacional de Estudios Jacobeos, Santiago, 1998, vol. I, p. 135-186. On y renverra dans les notes sous la forme: Biblio n° 1, n. 1, p. tant, etc. (voir infra n. 2).

² On lit dans le testament de Jean d'Orgeval, en 1299: « Pour une voie de

Ce n'est pourtant pas que les éléments de la sacralité naturelle fassent défaut au sanctuaire galicien. Qu'il suffise d'évoquer ici le « Pico Sacro » qui dresse sa cime chauve à l'orient de Compostelle, le « Monte Santiaguino », aux portes de Padron, chaos de rocs devenus, dans l'imaginaire, le théâtre de la passion galicienne de l'apôtre évangéliste, ou, plus lointain, ce « Cabo Fisteire », dont l'échine baignée d'écume plonge dans l'océan³. Comment rêver plus belle métaphore de l'odyssée du pèlerin, parvenu au bout de lui-même, *ad extremum mundi*⁴.

saint Jaques où ie mestoie voé, VI L. » (cf Bibliogr. N° 1, n. 1, p. 354, note 12). L'apôtre révèle lui-même à Charlemagne qui scrute la voie lactée, le sens de son chemin: « Cil chemins d'estoiles que tu as veu au ciel, senefie que tu iras... delivrer ma terre et ma sepoutoure des mains des Sarrazins, et que tuit li poeple qui habitent de l'une mer jusques à l'autre... iront après toi en pelerinage pour empetrer vers Nostre seigneur pardon de lor pechiez » (cf *Les Grandes Chroniques de France*, éd. J. Viard, Paris, 1923, t. III, p. 203; le passage en question est inspiré de l'*Historia Turpini*, L. IV, § 1, « delictorum suorum a Domino impetrantes », cf *Liber Sancti Jacobi*, éd. Herbers, Kl. et Santos Noia, M., Santiago, 1998, p. 201).

³ On trouve quelques notations sur ces sites au § V du premier tome de l'oeuvre du chanoine A. LOPEZ FERREIRO: *Historia de la Santa A. M. Iglesia de Santiago de Compostela*, t. I, Santiago, 1898, p. 217-254. Certains pèlerins ont marqué de l'intérêt pour les traditions qui s'y attachent. En 1446, Sebastian Ilung, patricien d'Augsbourg, est allé jusqu'au Cap Finisterre, « a Finster Sterren », où il a vu la « barque de Notre Dame » (cf HERBERS, KL. et PLÖTZ, R., *Caminaron a Santiago*, Santiago, 1999, p. 91-92). Dix ans plus tard, William Wey évoque la montagne de Padron ou « Monte Santiaguino »: « *In monte Patronon est fons ubi sanctus Jacobus fixit baculum suum, et magnus lapis, super quem stetit quando predicabat primo in Hyspannia* » (cf VAZQUEZ DE PARGA, L., *Las Peregrinaciones a Santiago de Compostela*, t. III, Madrid, 1949, p. 131). A la fin du XVI^e s., Erich Lassota de Steblovo, en a décrit les particularités (cf GARCIA DE MERCADAL, J., *Viajes de Extranjeros por Espana y Portugal*, Madrid, 1952, p. 1262, col. 2).

⁴ On ne peut que renvoyer ici à la péroraison du très beau sermon, « Adest nobis », oeuvre du Pseudo-Calixte, que le *Liber Sancti Jacobi* offre comme méditation pour la Passion ou fête de Saint Jacques, le 25 juillet: « Iterum Dominus olim ei promisit dicens: *Et eritis michi testes on Iberusalem et in omni Iudea et Samaria et usque ad ultimum terre* (Ac 1, 8). In Iherusalem testis fidei Christi beatus Iacobus extitit... Usque ad ultimum terre testis verus Christi approbatur, quia in *Gallecia, ubi finis terre et maris est, ingenti honore sepeliri et eiusdem basilica fabricari dicitur...* » (cf *Liber Sancti Jacobi*, éd. Herbers, Kl. et Santos Noia, M., Santiago, 1998, p. 54, f° 43 v°).

Ce concours impressionnant des forces de la nature trouve, du reste, son aboutissement ultime et tangible dans le symbole de la coquille élue *intersigna beati Jacobi*, signe de l'apôtre et enseigne de son pèlerinage⁵. Mais, là encore, ce splendide coquillage semble n'avoir d'intérêt qu'en raison directe de son appartenance à l'apôtre révérend, dans le sillage duquel il surgit comme le fruit mystérieux de la pêche miraculeuse promise par le Christ à ses disciples. La « coquille de saint Jacques » n'a de valeur et de vertu que grâce à Celui en l'honneur de qui elle est portée⁶. Il n'est donc pas exagéré de dire qu'à Compostelle, tout n'a de sens que par saint Jacques comme l'indique assez la plénitude et l'unicité du nom qui désigne ensemble la ville, son sanctuaire et son saint patron.

Comme l'a récemment suggéré Don Fernando Lopez Alsina, il est probable que l'élection du signe de la coquille, au tournant des XI^e et XII^e siècles, ainsi que la coutume promptement observée d'en déposer une ou deux valves sur le corps du pèlerin décédé *ad limina Sancti Jacobi*, ait quelque chose à voir avec le régime des indulgences concédées au sanctuaire galicien⁷. Cette coquille

⁵ Cf HOHLER, CHRISTOPHER, M. A., «The badge of St James», dans *The Scallop*, London, 1957, p. 49-70.

⁶ C'est pourquoi elle est susceptible de communiquer la grâce reçue. Le Miracle XII du *Liber Sancti Jacobi* met en scène un chevalier d'Apulie, « miles quidam in Apullie horis », dont la gorge a démesurément enflé. Mettant sa confiance en l'apôtre, il se prend à rêver que le seul attouchement d'une coquille rapportée par un pèlerin de Saint Jacques pourrait le guérir: « confisus in beato Iacobo dixit, quod si invenire posset aliquam crusillam quam a Sancto Iacobo peregrini redientes secum deferre solent, et ex ea propriam gulam infirmam tangeret, statim remedium haberet » (cf L. S. J., éd. Herbers-Santos Noia, 1998, L. II, § xii, p. 169).

⁷ Cf LOPEZ ALSINA, F., «Anos Santos Romanos y Anos Santos Compostelanos», dans *Santiago, Roma, Jerusalem*, Actas del III Congreso Internacional de Estudios Jacobeos, Santiago, 1999, p. 222. A propos des coquilles découvertes dans des tombes, voir: BRUNA, D., «Les enseignes de pèlerinage et les coquilles Saint-Jacques dans les sépultures du Moyen Age en Europe occidentale», dans *Bull. de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1991, p. 178-190.

aux reflets de nacre ne retient-elle pas dans ses digitations l'espérance de l'entière rémission des fautes accordée à celui qui meurt, en ayant touché au port, là où son étoile l'avait guidé?

Cependant on ne saurait tenir la coquille, dont l'usage et la diffusion sont coextensifs au pèlerinage de Saint Jacques, pour un ex-voto. Comme l'indique sa triple présence, au seuil du XII^e siècle, sur le sac du Christ pèlerin, sculpté au cloître de Silos, sur celui de l'apôtre à Santa Marta de Tera⁸ et enfin, sur la besace d'un des deux pèlerins qui se lèvent dans la Lumière, au tympan de Saint-Lazare d'Autun, celle-ci fait partie des *testes peregrinationis*⁹. Elle est attestation du pèlerinage vécu et gage de la grâce obtenue.

L'ex-voto qui désigne généralement «une figure ou un objet quelconque, suspendu dans une église ou dans quelque lieu vénéré», à la suite d'un voeu ou d'un bienfait reçu, marque à la fois l'acquiescement de la promesse et la reconnaissance¹⁰. De là sa double nature. A l'instar du pèlerinage qui est départ et retour, rupture et retrouvailles, l'ex-voto est offrande propitiatoire et action de grâce¹¹.

⁸ Sur les origines de l'iconographie de l'apôtre pèlerin, voir JACOMET, H.: «L'image romane de saint Jacques pèlerin. Genèse et signification», à paraître dans *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, «Les pèlerinages à travers l'art et la société», 8-15 juillet 1999.

⁹ Cf JACOMET, H., «Le bourdon, la besace et la coquille», dans *Archéologia*, n° 258, Juin 1990, p. 44; GRIVOT, D. ET ZARNECKI, G., *Gislebertus sculpteur d'Autun*, éd. Trianon, 1965, p. 56-57, Pl. Q.

¹⁰ La citation est empruntée au Larousse du XX^e s., t. 3, Paris, 1930, p. 378-379, qui ajoute cette intéressante notation: «Le Christianisme multiplia et diversifia les ex-voto... Tantôt c'étaient des verrières, au bas desquelles les donateurs se faisaient représenter agenouillés et tenaient leur offrande à la main; d'autre fois, c'étaient des plaques commémoratives d'une grâce obtenue».

¹¹ «Ce sujet ne comporte pas d'explications étendues; c'est une spontanéité du sentiment s'exprimant sous forme de monuments variés. Les païens pratiquaient eux aussi la reconnaissance envers la divinité sous cette forme naïve... Il n'y a pas de possibilité d'imaginer ni d'établir des catégories dans les ex-voto» (cf *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, t; V, 1^{ère} Partie,

Comme tous les lieux de pèlerinage, si humbles soient-ils, la basilique de Compostelle a connu les premiers: couronnes de roi, bassins d'or et d'argent pour recueillir l'huile des lampes¹², dépôts de cire, cierges ardents, ex-voto anthropomorphes, témoins de la guérison du corps et de l'esprit, chaînes de captifs libérés, cuirasses, armures, étendards et blasons, trophées épouvantables des guerres et des misères, souillés de larmes et de sang. Chacune de ces oblations trop humaines dit le prix extraordinaire attaché à la vie et la joie de la délivrance. Aussi, par le truchement de ces objets hétéroclites, tumulte apaisé, cris éteints dans le silence du sanctuaire, régulièrement fondus pour les nécessités du culte et de la prière¹³, chacun espère se survivre un peu à lui-même, sous le regard bienveillant de l'apôtre. Il est des lignées dont les membres pèlerins, génération après génération, ne manquent pas de redorer le blason familial appendu dans le sanctuaire¹⁴.

Toutefois, parmi ces offrandes, il en est qui déconcer-

Paris, 1922, col. 1037). L'approche des auteurs qui se limitent à une énumération d'objets, semble trop restrictive. Pour la période médiévale, il faut distinguer l'offrande du pèlerin proprement dite de l'oblation (cf LABANDE, É-R., «Ad limina»: «le pèlerin médiéval au terme de sa démarche», dans *Mélanges offerts à René Crozet*, Poitiers, 1966, p. 283-291).

¹² Cette pratique est très ancienne dans l'Église (cf ROHAULT DE FLEURY, *La messe*, t. III, pl. cclv, intitulée: «Pergvla d'une basilique», à laquelle on voit de tels objets suspendus, y compris des croix votives et des calices).

¹³ Malgré tout, l'apport des pèlerins n'était ni assez abondant, ni assez régulier pour mettre le luminaire de la basilique à l'abri du besoin d'huile et de cire. Les longs hivers étaient particulièrement redoutés, ainsi que l'avoue l'*Historia Compostellana* au XII^e s.: «In tempore etenim hyemis pauci peregrini beati Iacobi apostoli limina visitant, itineris difficultatem et hiemis asperitatem pertimescentes, et cera, quam afferunt, ecclesie illuminationi sufficere non potest». Aussi l'archevêque Diego Gelmirez presse-t-il le roi Alphonse VI de céder au sanctuaire de l'apôtre un domaine planté d'oliviers, à Talavera, près de Tolède (cf *Historia Compostellana*, L. III, § xiv, l. 86-97, éd. Falque-Rey, *Corpus Christianorum*, C.M. LXX, Tvrnholti, 1988, p. 442).

¹⁴ Ainsi procédait la famille des Rieter, patriciens de Nüremberg (cf HERBERS, Kl. et PLÖTZ, R., *Caminaron a Santiago*, Santiago, 1999, p. 75). Lorsque, à la fin du XV^e s., Sebald Rieter restaure le «tableau» que son père avait offert à la Basilique, il y fait ajouter, outre les armes de la famille peintes sur parchemin, un «grand crucifix» et l'image de l'apôtre (ibidem).

tent. Pourquoi offrir à l'apôtre vénéré à Compostelle son image en réduction ou encore une parcelle de ses reliques qui semblent accroître inutilement le trésor d'une basilique qui, parce qu'elle est dépositaire du corps saint, réputé intact de surcroît, l'est aussi en quelque façon de son image? Ainsi firent Geoffroy Coquatrix, bourgeois de Paris, au seuil du XIV^e siècle, ou John Goodyear, prêtre anglais, au milieu du XV^e siècle¹⁵. L'un et l'autre s'étaient-ils souciés, par ce moyen, d'assurer la pérennité de leur offrande ou songeaient-ils seulement à toucher plus profondément le cœur de l'apôtre auquel ils avaient confié leur destinée?

De fait, outre la coquille emblématique, c'est l'image du saint moulée en plomb ou en étain, quand elle n'est pas taillée dans le noir « azabache » ou ciselée dans l'argent, que le pèlerin s'efforce de rapporter de Compostelle, piquée sur son chapeau ou agrafée à son vêtement¹⁶. Tout se passe comme si, pour avoir rendu visite à son sanctuaire et communié par lui à l'Église entière, le pèlerin s'identifie désormais à l'apôtre dont il a requis l'assistance et les suffrages. A partir des temps modernes, petit ou grand, il emporte sur lui l'image du saint vénéré, imprimée en tête de son billet de confession comme de la liste des reliques, documents qui lui ont été remis dans la chapelle du Sauveur, dite du Roi de France, une fois son vœu ac-

¹⁵ Cf MORALEJO ALVAREZ, S., «Retablo de la vida de Santiago ofrecido por John Goodyear (1456)», dans *Santiago, Camino de Europa*, Santiago, 1993, p. 506-507) et pour la statuette votive, enrichie d'une «dent» de l'apôtre, offerte par «GAUFRIDUS COQUATRIZ CIVIS PAR(isiensis)», lequel la donna à la basilique: «DEDIT HVIC ECC(lesi)E ORATE RO EO», voir: GABORIT-CHOPIN, D., *L'Art au temps des Rois Maudits. Philippe Le Bel et ses Fils (285-1328)*, R.M.N., Paris, 1998, p. 227-228). Geoffroy a été maître de la Chambre des Comptes à deux reprises (1315-1316 et 1319-1321).

¹⁶ Sur les enseignes de pèlerinage en général, voir l'ouvrage récent de Denis Bruna: *Enseignes de pèlerinage et Enseignes profanes*, Musée National du Moyen Age - Thermes de Cluny, Catalogue, édité par la R.M.N., Paris, 1996, pourvu d'une abondante bibliographie. En ce qui concerne les Azabaches, cf FRANCO, A., «Azabache Compostelano en el marco de la peregrinacion, la devocion y la liturgia», dans *Prateria e Acibeche en Santiago de Compostela*, Santiago, 1998, § IV, p. 125-155.

compli, dûment confessé et communié¹⁷. Plus sûrement encore, ainsi que l'exprime avec justesse Bardon de Brun, auteur à la fin du XVI^e siècle d'une tragédie dédiée aux pèlerins de Limoges pour être jouée le jour de la fête de saint Jacques, c'est gravée à jamais dans son coeur que le pèlerin emporte l'image du saint aimé¹⁸.

Il reste qu'issu du village, de la cité ou du faubourg, c'est dans sa paroisse, qu'elle soit urbaine ou rurale, que s'en revient habituellement le pèlerin qui n'est pas mort en route, à moins que des motifs de piété ne le retiennent auprès du sanctuaire¹⁹. C'est-là, à l'orée du terroir, au seuil de la porte ou du pont, qu'il est reçu processionnellement par la communauté venue à sa rencontre, et conduit à l'église aux accents du Te Deum, avant de regagner sa maison, en attendant d'être inhumé à l'ombre du clocher familial, au soir de sa vie²⁰. S'il compte parmi ses proches

¹⁷ Cf FERNANDEZ SANCHEZ, FR-CR., «La Compostela. Una certificacion multiseccular», dans *Compostela, Revista de la Archicofradia del Glorioso Apostol Santiago*, N° 3, Mayo 1994, p. 12-15.

¹⁸ Sous le texte de l'Imprimatur accordé en 1596, a été placée une vignette ornée d'une effigie de l'apôtre, avec cette devise: «*Calicem quidem meum Bibetis*», allusion transparente au texte de l'Évangile choisi pour la fête de saint Jacques (Cf Mt 20, 20-23 et Mc 10, 35-40), et au-dessous ce quatrain: «C'est(sic) Image est veu du Lecteur. / Mais SAINCT IACQVES void c'est(sic) Image / Ailleurs mis en plus bel ouurage: / Ou? ses Pelerins l'ont au Cueur» (cf SAINCT IACQVES, *Tragoedie*, A Lymoges, 1596, Livre rare, Bibliothèque Municipale de Limoges, f° 2)).

¹⁹ On sait que certains pèlerins se faisaient quelque fois ermites dans les parages de Compostelle, le temps de mûrir une décision (cf Lopez Ferreiro). C'est ce que suggère par exemple l'analyse du curieux bas-relief qui rehausse l'épithaphe de Guillemette Faussard (1561), «p(ar) la grace de Dieu Recluze Au Mont Valerien», à l'Ouest de Paris. Parmi les saints campés de part et d'autre de la figure du St Sauveur auquel elle avait dédié son reclusoir, se remarque saint Jacques, debout à l'extrême gauche, à côté de saint Claude. Ce qui fait penser que Guillemette en fut peut-être pèlerine, c'est que, derrière la petite silhouette qui la montre à genoux devant l'évêque qui la revêt de l'habit de recluse, se trouve planté un bourdon auquel est appendu un sac (cf GUILLOT, M., «Ermites et Pèlerins», dans *Bull. de la Société d'Histoire de Suresnes*, t. IX, n° 44, Suresnes, 1987, p. 183-186).

²⁰ Cf JACOMET, H., *Croix rurales et Chemins de Pèlerinage dans l'ancien diocèse de Chartres*, Publication de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, 1998, § II 1-2, «La Croix aux Pèlerins», p. 67-96.

des confrères de Saint Jacques, quelle fête? S'il n'en connaît pas et qu'il porte en lui quelque résolution, il se peut qu'il devienne à son tour fondateur d'une frérie, apôtre à son tour à l'instar de saint Jacques le Grand²¹.

On l'imagine aisément, la joie d'un heureux retour n'est pas moindre que celle du départ et de l'arrivée au sanctuaire désiré, même si, comme alors, l'anxiété du lendemain guette l'imprévoyant. Il arrive aussi qu'au lieu des retrouvailles espérées, un certificat signé du curé ou de l'hospitalier d'une bourgade inconnue apporte la triste nouvelle d'une mort vécue loin des siens²². Aussi, conscient du péril auquel il a échappé, voit-on que sans attendre sa dernière heure, le pèlerin se dépouille en faveur de son église de l'habit qu'il y a reçu, humble chrysalide de celui qui a fait peau neuve par la grâce du « saint voyage ». On surprend çà et là, abandonnés dans un recoin ou suspendus au voisinage de l'autel dédié au saint pèlerin, chapeaux, mantelets, « bandolières de coquilles » et bourdons de « jacquets », auxquels ne manque pas même laalebasse²³.

²¹ Voici ce qu'on lit, dans le compte des confrères de Senlis, à l'année 1750: «Le 25 juillet, fête de Saint Jacques, le nommé Claude Bosset, natif de Creil, qui venait de faire le voyage de Compostelle en Espagne, s'est présenté à la porte de Saint-Rieul (à Senlis) où les anciens pèlerins l'ont conduit avec la bannière à la porte de notre église où nous l'avons reçu avec la croix et l'eau bénite et accueilli dans la Confrairie du grand Saint Jacques parce qu'il a donné trente sols» (cf MÜLLER, E., «Une Confrérie de Saint-Jacques à Senlis», dans *Bull. de la Société historique de Compiègne*, t. XVI, 1914-1920, p. 177). Nombre de confréries assoupies renaissent à la suite d'un pèlerinage, par exemple à Blois, en 1668.

²² Ainsi l'acte de décès de Jean Maurianges, décédé à Compostelle, le 6 mai 1652, se trouve-t-il inséré dans le registre de sa paroisse, où il a sans doute été acheminé par l'un de ses compagnons ou un autre pèlerin (cf JOUDOUX, R., *Notes sur le village disparu de Saint-Jacques de la Monédière et ses environs*, Publication bimestrielle de Brive Loisirs, Brive, 1984, p. 9).

²³ On connaît des bourdons donnés en ex-voto à Senlis, où, à la date de 1768, on lit dans le registre de la confrérie: «Claude Minet pellerin... a fait présents du bourdon que l'on porteras tous les ans le jour de la feste de Saint Jacques» (cf MÜLLER, E., «Une Confrérie de Saint-Jacques à Senlis», dans *Bull. de la Société historique de Compiègne*, t. XVI, 1914-1920, p. 165 et p. 177) et dans le Bordelais, à St-Martin-de-Mazerat, près de St-Émilion, dans le musée duquel il a trouvé refuge (cf *Hôpitaux et Confréries de pèlerins de Saint-Jacques*, Cata-

Le geste n'est pas du goût de tous les curés. Au XVII^e siècle, ce dernier use parfois de son autorité pour faire disparaître ces oripeaux. L'évêque ou son vicaire ne lui donnent pas toujours tort. Le pèlerin gardera donc sa vêtue chez lui. Désormais, ces mêmes attributs semblent le suivre partout. On les découvre sculptés sur le linteau de sa maison et, au terme de sa vie terrestre, gravés sur sa pierre tombale²⁴. Pourtant, le plus souvent rien n'indique la condition du défunt. Il s'est endormi avec son secret, la coquille sur le cœur, le bâton ferré au côté, sûr que son attente ne sera pas déçue, d'autant que la grande croix de pierre qui se dresse au milieu du cimetière, porte quelque fois, ostensiblement ciselé à même le fût, un grand bourdon de pèlerin (Fig. 1). Ainsi le bourdon oriente-t-il vers la croix rédemptrice comme son unique fin. Mieux il se greffe sur elle comme le sarment sur la vigne. N'est-ce pas parce que tous deux sont du même bois et pour tout dire de la même essence?

Mais ces emblèmes multipliés au seuil de la maison comme aux portes de la mort ne constituent pas à proprement parler des ex-voto, même s'ils ne sauraient être usurpés à peine de mensonge et de falsification²⁵. Il n'en

logue de l'Exposition de Cadillac, éd. par la Société des Amis de St-Jacques, Paris 1967, n° 517). Dans la petite église Saint-Jacques de Folleville, en Picardie, on lit gravée sur le mur sud de la nef, à proximité de la chaire, cette inscription: « *Voici la place / de / Le Bourdon de Nicolas / Cottine(t) pelerin de Saint / Jacques le majeure de Folleville / année 1717 / decede le 1 novembre / a l'age de 62 ans priez / Dieu pour lui* » (lu par H. Jacomet et Pierre Michelet, Maire).

²⁴ Cf JACOMET, H., « Le pèlerin et la mort », dans *Archéologia*, n° 328, Nov. 1996, p. 58-67).

²⁵ Ajoutons que ces enseignes n'ont pas la portée de symboles universels, sans quoi on les rencontrerait partout, comme les larmes, les flambeaux éteints, les miroirs brisés ou les sabliers communs à tous les cimetières. De plus, on n'attache ici de signification précise qu'à la conjonction de la coquille avec l'« habitus peregrini » formé par le sac et le bâton et en dehors de toute héraldique ou emblématique telles qu'on peut les rencontrer dans les sanctuaires dédiés à saint Jacques, à titre de marques d'appartenance. La coquille seule apparaît dénuée de valeur. A Chartres, on l'a très vite compris. Au portail sud, elle se fixe sur la « pera » de l'apôtre (cf JACOMET, H., « L'apôtre au manteau constellé de coquilles », dans *Monde médiéval et Société chartraine*, Paris, Picard, p. 165-236).

va pas de même, en revanche, de la défroque du pèlerin offerte à l'église. Celle-ci traduit bien l'oblation du fidèle qui, au terme de son odyssée, rend à Dieu ce qui lui appartient²⁶, tandis que les insignes protecteurs perpétuent les effets de la bénédiction dont ils sont à jamais le vecteur après en avoir été le truchement. Sorte de substitut, la défroque du pèlerin ne saurait davantage se confondre avec le blason de l'apôtre que monnaient ces bourdonnets, coquilles, calebasses et autres enseignes répandues à profusion sur le décor de ses autels ou de ses images pour marquer son identité.

L'offrande de cette dépouille qui est un habit, manifeste non seulement l'action de grâce pour le bienfait qu'est en soi le pèlerinage, mais aussi le don que le pèlerin fait de lui-même. C'est pourquoi les membres des confréries étaient invités à conserver pieusement leur habit. Incarnation de leur dignité, il leur servirait à prendre rang dans les processions et à manifester leur état²⁷. Au jour de leur décès, ils le revêtraient une dernière fois et, c'est, accompagnés des confrères semblablement parés, que leur corps serait inhumé²⁸. On voit ainsi que l'habit de pèlerin, initialement

²⁶ Dans son testament du 8 janvier 1646, Maître Jacques Hatton, évoque son pèlerinage à Saint Jacques, qu'il appelle « mon bon parrain », puisqu'il en a hérité le prénom, en disant que Dieu lui a fait la grâce d'en être pèlerin : « en mémoire de ce que Dieu m'a fait d'en estre pelerin » (cf Bibliogr. n° 1, n. 1, p. 358, note 31).

²⁷ C'est ainsi qu'en 1738, les confrères pèlerins de Chalon-sur-Saône furent vivement émus de ce qu'un « particulier » ait osé « prester à plusieurs libertins » qui s'en sont affublés, « un habit de pèlerin venant de défunt son frère ». Ils ont « couru les rues », en plein Carnaval, « chantant la chanson (des pèlerins) par bravade ». Indignés, les confrères se plaignirent à « Sa Grandeur, Mgr. de Chalon » (cf ARMAND-CALLIAT, L., « La défroque d'un pèlerin de Saint-Jacques », extrait du *Bull. du Diocèse de Lyon*, tiré-à-part, Lyon, 1924, p. 7, note 1; et PÉTOURAUD, Ch., « Le Registre de la Confrérie des Pèlerins de Saint-Jacques à Chalon-sur-Saône », dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. 49, 1968-1969, p. 12).

²⁸ Dans le Règlement de la Confrérie de Saint Jacques de la ville de Moissac (Tarn-et-Garonne), établi en 1615, on lit : « En oultre a esté arresté et ordonné que aulcung desd. comfraises venant à deceder, les survivantz seront tenus se randre à la maison du decedé le jour de la sépulture pour acister à icelle... et chascung sera tenu d'appourter, comme dessus, leur chapeau enfalotté, sur

constitué par le sac et le bâton, seuls objets en toute rigueur de la bénédiction, se charge progressivement d'une valeur sacramentelle tandis que la liturgie du pèlerinage envahit l'existence entière du pèlerin. En raison de l'appel entendu, les pèlerins tendent à former au sein de leur église, si ce n'est de l'Église, une famille religieuse à part entière, même s'ils ne constituent pas un ordre²⁹.

Si les pèlerins de Saint Jacques ont offert leurs bourdons et leurs coquilles, signes visibles du sacrifice et de la victoire remportée, comme la palme cueillie en Terre Sainte, on conçoit aussi qu'ils aient fait peindre sur les murs de leur chapelle ou au voisinage de l'autel dédié à l'apôtre aimé, le tableau destiné à rappeler le souvenir de leur action de grâces, que celui-ci ait pris la forme d'une peinture, d'une plaque gravée, d'un bas-relief, voire d'un vitrail quand il s'avérait nécessaire ou opportun de pourvoir à la clôture d'une fenêtre. Ici, ce n'est plus seulement l'habit qui fait le pèlerin, c'est le pèlerin lui-même qui s'expose au regard de tous.

C'est précisément sous la forme d'une verrière, haute de près de sept mètres, que se présente l'image qui pour-

la mesme payne» (cf DAUX, C., *Le Pèlerinage à Compostelle et la Confrérie des Pèlerins de Monseigneur Saint-Jacques de Moissac*, Paris, 1898, p. 57; et Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 43).

²⁹ Bien que certaines confréries aient pu obtenir du Saint-Siège des privilèges importants, – on songe par exemple à la Bulle octroyée, le 4 mai 1325, par le pape Jean XXII, à la confrérie parisienne de Saint-Jacques, dite «bulle des pèlerins impotens» (cf JACOMET, H., «Bula de Juan XXII», dans *Santiago, Camino de Europa*, Santiago, 1993, p. 312-313) –, la souplesse et la relative précarité de l'institution confraternelle, empêche de la comparer aux ordres religieux (cf LE BRAS, G., «Les Confréries chrétiennes. Problèmes et propositions», dans *Études de Sociologie religieuse*, Paris, P.U.F., 1956, spécialement p. 423 et 443). En revanche, il est incontestable que les pèlerins ont leur place, bien spécifique, au sein de l'Église militante. Le petit groupe qu'ils forment, jeunes et vieux, se remarque sur le Polyptyque de l'Adoration de l'Agneau mystique d'Hubert et Jan van Eyck, à Saint-Bavon de Gand, comme sur la fresque du Triomphe de l'Église militante, dont Andrea Bonaiuti a décoré, vers 1366-1367 la Chapelle des Espagnols, à Santa Maria Novella de Florence (cf PANOWSKY, E., *Les primitifs flamands*, éd. française, Paris, 1992, Pl. XXXIX; et *Le Monde des Pèlerina-ges*, éd. Zodiaque-Desclée, Barcelone, 1999, p. 106-107, fig. 22).

rait bien être en France le plus ancien ex-voto de pèlerinage à Saint Jacques subsistant, avec cet accent si particulier de déclaration publique et ostensible de la grâce reçue. Quand on sait que cette image monumentale illumine au midi l'une des baies de l'étage supérieur de la nef de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, dont toute la vitrerie a été exécutée au cours du premier quart du XIII^e siècle, on mesure l'intérêt qui s'attache à cette oeuvre. Car, en vertu d'un heureux hasard, Chartres a conservé, entre Loire et Seine, la plus ancienne et la plus abondante iconographie du Majeur, célébré dans sa relation historique au sanctuaire galicien, actuellement visible dans la moitié nord de l'Europe. En effet, la palme qui forme l'attribut de l'apôtre dont la stature se profile au second registre de la lancette occupée par ce vitrail, ne suffirait pas à le distinguer de son homonyme, Jacques le Mineur, si le fond écarlate sur lequel se détache sa silhouette n'était parsemé de vingt-quatre énormes coquilles. C'est donc sous le signe de la coquille, symbole de renaissance, que se place d'emblée cette icône³⁰.

Or juste au-dessous du marchepied qui exalte la figure de l'apôtre, s'enlèvent sur un même fond rouge pavoisé de trois coquilles, quatre personnages dont deux pèlerins reconnaissables au sac, timbré de la même coquille emblématique, qu'ils portent en écharpe (Fig. 2). Le premier, visage découvert, élève les mains vers l'apôtre. C'est un homme. Le second, placé en léger retrait, est coiffé du touret qui désigne indubitablement une femme, campée dans la même attitude de prière et de jubilation. Des deux autres personnages, de moindre taille, disposés de part et d'autre de ce couple, le premier qui fléchit le genou déploie « une enseigne en forme de drapeau », tandis que le

³⁰ Cf JACOMET, H., « L'apôtre au manteau constellé de coquilles: Iconographie de saint Jacques à la cathédrale de Chartres », dans Actes du Colloque International de Chartres: *Monde médiéval et société chartraine*, Paris, Picard, 1997, p. 187-189).

second pointe l'index vers le bas. Le chanoine Delaporte n'hésite pas un instant à voir dans les acteurs de cette scène « une famille de marchands chartrains dont les chefs avaient fait le pèlerinage de Santiago »³¹.

En effet, le contexte est, à Chartres, suffisamment éloquent pour exclure d'emblée l'anonymat. Ce sont bien des individus réels qui acclament le saint auquel ils se sont voués, et non des figures allégoriques prêtées à l'apôtre en guise d'attributs. Dans son ingénuité, cette image est unique comme la louange de ceux qu'elle rassemble est unanime. En la scrutant, on ne peut s'empêcher de songer à ces deux pèlerins éblouis du linteau de saint Lazare d'Autun, qui, venus d'horizons différents, élèvent les mains en signe d'exultation (Fig. 3)³². La division en deux registres du vitrail de Chartres et la station debout des protagonistes postulent entre ciel et terre une relation ou un échange analogue. C'est l'apôtre glorieux que les pèlerins contemplant déjà, en attendant de le voir, et c'est vers la Vierge à l'enfant qui trône dans la verrière d'axe du choeur de la cathédrale de Chartres, que celui-ci dirige leurs regards³³.

Une telle audace déconcerte parce qu'elle révèle sans ambiguïté l'aspiration suprême de ceux qu'elle met en

³¹ Cf DELAPORTE, Y., *Les Vitraux de la cathédrale de Chartres*, Texte, Chartres, 1926, p. 420.

³² Le tympan du portail occidental de Saint-Lazare d'Autun, retrouvé intact sous le plâtre qui le masquait, est daté de la décennie 1130-1140 (cf GRIVOT, D. et ZARNECKI, G., *Gislebertus sculpteur d'Autun*, éd. Trianon, 1965, p. 163-177).

³³ Quatre siècles plus tard, on trouve dans le même diocèse de Chartres, un écho de cette dévotion des pèlerins à la Vierge auprès de qui saint Jacques fait office d'intercesseur privilégié. En 1651, l'inventaire des ornements de l'église rurale de Saint-Eutrope de Morainville, en Beauce, décrit en ces termes une pièce de tissu qui est, sans doute un ex-voto: « Ung portrait de la Vierge, à laquelle est saint Jacques qui présente ung pellerin à ladite Vierge, le tour en broderie d'or, qui est très bon et très beau » (A.D. d'Eure-et-loir, G 4421 bis, liasse; et Jacomet, H., *Bibliogr. n° 3*, n. 1, p. 155, note 50). En 1657, Jean Mathivet, pèlerin de Saint Jacques, qualifie l'apôtre de « patron » de la Vierge (sur la relation qui unit l'apôtre à la Vierge dans le champ de la spiritualité, voir Jacomet, H., *Bibliogr. n° 3*, n. 1, p. 160, note 54).

scène. Dans la vision paradigmatique du jugement dernier d'Autun, les pèlerins ressuscités entrent directement dans la béatitude. A Chartres, ils n'attendent pour être exaucés qu'un signe de celui à qui ils se sont voués. Dans les deux cas, ils n'aspirent qu'au royaume promis par le Christ. Que ce soit sur leur pèlerinage même qu'ils fondent cette prétention exorbitante et qu'ici l'idéal rejoigne le vécu, il n'en faut pas douter³⁴. Sur le bas-relief qui surmonte son épitaphe, curieusement rédigée en langue d'Oc, En Biraus Maschalx, grand bourgeois de Brive et de Turenne, décédé le 15 septembre 1257, l'entend bien ainsi³⁵. Vêtu de la tunique et du manteau commun aux apôtres, un personnage vient l'extraire du sarcophage de pierre où il gît dans la mort. Le lourd couvercle en bâtière se soulève et, nu comme au jour de sa naissance, En Biraus se redresse. Au registre supérieur, le même intercesseur introduit le défunt, rendu à la vie, auprès de la Vierge de majesté, trônant de face, tandis que l'enfant, assis sur son bras gauche, se tourne vers l'intrus. En dépit de la sécheresse du dessin, d'une correction toute académique, et malgré son statisme, cette scène emprunte une certaine élégance à l'art courtois.

³⁴ Cette prétention découle, en effet, de la formule même de la prière de bénédiction prononcée sur le sac du pèlerin, telle qu'on la trouve au XII^e s. dans le Pontifical Romain, qui a connu une grande diffusion. On la retrouve telle quelle dans les Pontificaux de Sens ou de Chartres, au XII^e siècle. Au moment de remettre le sac, « *ad dandam peram* », le prêtre, s'adressant au pèlerin, prononce ces paroles: « Fit tibi iugum Christi mansuetum et leve (cf Mt 11, 28-30) ut, suae protectionis custodia te ubique comitante, *ad portum salutiferae remissionis misericorditer merearis attoli...* » (cf ANDRIEU, M., *Le Pontifical Romain au Moyen Age*, t. 1, Citta del Vaticano, 1938, p. 265).

³⁵ Brive-la-Gaillarde, dép. Corrèze, chef-lieu d'arrondissement (19100). Cette stèle, conservée au Musée de la ville (Inv. n° 50.151.3), a été publiée peu après sa découverte, en 1877 (cf LASTEYRIE, R. de, « Notice sur une inscription du XIII^e s. découverte à Brive », dans *Bull. de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 1, Brive, 1878, p. 43-60, et ultimement: REY-DELQUÉ, M., *Toulouse sur les chemins de Saint-Jacques*, Catalogue de l'Exposition organisée par l'Ensemble Conventuel des Jacobins (Ville de Toulouse), Skira, Milan, 1999, notice n° 64, p. 210, fig. p. 138-139 et 210 (voir aussi Bibliogr. n° 1, n. 1, p. 38; et Bibliogr. n° 3, n. 1, p. 155, notes 48 et 49).

Mais qui est l'énigmatique appariteur qu'aucun attribut visible ne permet d'identifier? On resterait coi si En Biraus Maschalx n'avait pris soin de vêtir son habit de noce comme le recommandent les Évangiles³⁶. Or, à en juger par le sac au rabat blasonné d'une coquille qui semble pendre à sa ceinture, ce grand bourgeois de Brive n'a, pour être reçu en paradis, d'autre titre à présenter que celui de pèlerin de Galice, ainsi que le suggère l'insigne qu'il porte. La tunique qu'il a revêtu n'est ni d'un seigneur, ni d'un riche marchand. Elle semble plutôt la cotte d'un pauvre pèlerin. Cependant, de ce pèlerinage, l'épithaphe qui évoque comme à regret la condition enviable du défunt, ne souffle mot. Est-ce là pudeur? A moins qu'En Biraus n'ait été surpris par la mort en chemin? Et si tel était le cas, le laconisme de l'épithaphe prendrait un tour poignant. L'image révélerait ici ce que tait le texte. Le fait est que l'épithaphe se contente de rappeler aux paroissiens de l'église Saint-Martin de Brive, dans le clocher de laquelle cette stèle fut retrouvée, en 1877, l'inéluctabilité de la mort qui frappe riches et pauvres, alors que le bas-relief qui la surmonte, traduit une folle espérance. L'une reflète le sort commun, tandis que l'autre est une profession de foi, en quoi précisément consiste la grâce du pèlerinage. Et c'est bien à l'heure du trépas que cette grâce manifeste son efficace en révélant sa nécessité.

Dès lors, il devient patent que la préoccupation de l'au-delà, est ce qui explique, en même temps que la fonction et la nature de l'ex-voto, l'ambiguïté et la complexité existentielle qui préside à son exécution. Qu'il soit apposé dans l'église ou au cimetière, peu importe puisque la communauté des vivants et des morts entretient d'étroits

³⁶ « Il en va du Royaume des Cieux comme d'un roi qui fit un festin de noces pour son fils... Le roi entra pour examiner les convives, et il aperçut là un homme qui ne portait pas la tenue de noces. Mon ami, lui dit-il, comment es-tu entré ici sans avoir une tenue de noces... » (Mt 22, 2 et 11-12).

rapports. Or, à l'automne du Moyen Age, cette préoccupation oscille entre deux pôles. D'un côté, l'appréhension du jugement suscite un besoin accru d'assurance. De l'autre, l'espérance insensée surgie au coeur de ce « pauvre pêcheur » qu'est le pèlerin, autorise la plus hardie des témérités³⁷. Comment concilier ces points de vue contradictoires? Pour un peu c'est tout le problème de la grâce et de la prédestination.

De fait, dès là que par sa seule présence dans l'église, l'ex-voto requiert l'attention des fidèles, il se charge implicitement d'une supplique. Il est alors autant profession de foi que demande de suffrages applicables à travers la prière des défunts. Quelle que soit la confiance placée en celui auquel il s'est voué, le pèlerin ne peut se dispenser de recourir à la communauté à laquelle il appartient, cimentée par des liens de sang, de frérie et d'église enracinée dans la communion des saints, puisque c'est de cette communion, précisément, que le pèlerinage tire son efficacité et non tant des mérites personnels³⁸.

Qu'elle soit réclamée ou non par une épitaphe, cette invitation à se rendre mutuellement participant des mérites des saints par le truchement de la prière commune de l'église³⁹, est postulée par l'image du seul fait qu'elle s'a-

³⁷ Cf DELUMEAU, J., *La Peur en Occident, 14^e - 18^e s.*, Paris, Fayard, 1978.

³⁸ Cf JACOMET, H., « Pèlerins du Moyen Age et pèlerins d'aujourd'hui. Raison et déraison du pèlerinage », dans *Le Pèlerinage*, in *Communio*, t. XXII, n° 4, Paris, 1997, p. 104 et 114.

³⁹ On songe ici aux invocations de la Prière au Prône. Le formulaire de Paris, qui date de 1405 est particulièrement éloquent. Après les prières pour les fruits de la terre, les marchands, les laboureurs et avant les habitants et les malades de la paroisse, vient l'oraison réservée aux pèlerins: « Nous prierons pour tous pèlerins et pour toutes pèlerines, en quelque pèlerinage qu'ilz soient, soit d'outre mer, de rome, de saint Jaque, ou de bouloigne. Que diex les tiengne en santé de corps et d'âme, et les conduie à salveté, et leur doint fere tel pèlerinage, qu'il soit au saulvement de leurs ames, et à prouffit de leur corps; et que nous puissions participer ès mérites de leurs pèlerinages, et eulz aussi soient participans de toutes nos prières et bienfais » (cf MOLIN, J.-B., « L'oratio communis fidelium au Moyen Age en Occident du X^e au XV^e siècle », dans *Miscellanea Liturgica in onore di sua Eminenza Il Cardinale Giacomo Lercaro*,

dresse forcément à quelqu'un tout en disant quelque chose du pèlerin. A y réfléchir, l'ex-voto s'offre moins comme un geste gratuit que comme un acte propitiatoire. Ce qui le prouve, c'est qu'à compter du XIV^e siècle, le pèlerin, quelle que soit l'acuité de son espérance, se définit comme un suppliant.

De fait, et pour une durée de près de quatre siècles, l'image du pèlerin surpris dans l'accomplissement de son vœu apparaît strictement codifiée, comme si l'on avait cherché à modérer son zèle ou à canaliser son impétuosité. Homme ou femme, il se présente à son saint tutélaire, genoux à terre, chapeau bas, les mains jointes, égrenant ou non son chapelet, et le bourdon appuyé au creux de l'épaule⁴⁰. Ce stéréotype a son exact parallèle dans la figuration du saint entouré de ses dévôts, en quoi consiste l'image de dévotion, dont il dérive peut-être (Fig. 4). Toutefois, il s'en distingue par son champ d'application propre. L'ex-voto, qu'il commémore le pèlerinage d'un fidèle isolé, d'un couple, ou d'un petit groupe de chrétiens, relève, en effet, de la sphère privée. Il doit à l'initiative de ses commanditaires un certain degré de personnalisation et d'intimité.

Alors que l'image de dévotion ne fait que traduire l'universelle attirance exercée par l'apôtre sur la foule de ses pèlerins des deux sexes, jeunes ou vieux, l'ex-voto exprime, qu'on le veuille ou non, une relation singulière⁴¹. Celle-ci est la conséquence d'un évènement incompressible qui n'est autre que l'expérience du pèlerinage vécu. Pour ce qui est de Saint Jacques pas plus que pour la vi-

Vol. II, Rome-Paris-Tournai, 1967, p. 387; JACOMET, H., «P. Plumé, G. Mureau, J. Piedefer, chanoines de Chartres, pèlerins de Terre Sainte et de Galice, 1483-1484», dans *Bull. de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 48, 1^{er} trimestre 1996, p. 25).

⁴⁰ Cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 38 et suivantes.

⁴¹ L'image de dévotion est appel, incitation; l'ex-voto est accomplissement, action de grâce. Il y a complémentarité entre ces deux types d'image. Cependant, elles ne se recouvrent pas.

site des Lieux Saints, en Orient, personne n'oserait s'arroger la qualité de pèlerin que confère l'habit, sans l'avoir reçu soi-même, ou se prévaloir de la coquille et de la palme sans être allé les quérir. Seul l'accomplissement réel du pèlerinage ouvre droit au privilège de porter l'habit de pèlerin et de reposer en terre bénite armé du sac et du bâton. Ce privilège n'a de sens à l'égard des proches comme de la postérité, que parce que le voyage qui le fonde, est un acte notoire et connu, ce qui, dans la société étroite d'une bourgade ou d'un village, d'une paroisse ou de toute autre communauté, était d'un contrôle aisé.

Tous ces aspects de l'ex-voto se dévoilent tour à tour à la faveur des exemples qui se présentent. Soit l'église d'Avy-en-Pons en Saintonge. Sur la nef romane de ce modeste édifice se greffe au nord une chapelle qui abritait un ossuaire. Voûtée d'ogives au cours d'une campagne ultérieure, c'est sans doute à cette époque (XIV^e siècle) que la paroi est fut tapissée d'une grande peinture murale. Le motif principal qui se déploie sous la baie orientale, est encadré par deux colonnettes qui supportent trois arcs festonnés. Sous l'arcature médiane se dresse la haute silhouette d'un saint, campé de face, le chef coiffé d'un chapeau à la calotte bombée. Il s'appuie de la main gauche à un bourdon tandis que de la droite il tient un livre⁴².

Une curieuse aumônière ponctuée de trois toupets broche sur son flanc droit, juste à la hauteur des mains jointes d'une femme agenouillée, le visage renversé, extatique. A cette femme, fait pendant un homme figé dans une identique posture, de sorte que le personnage central

⁴² Cf CROZET, R., «Avy-en-Pons (dép. Charente-Maritime, ar. Saintes, canton Pons, 17800)», dans *Dictionnaire des Églises de France*, t. III, Tours, 1967, p. III c 19). Par une singulière fortune, depuis sa découverte par le chanoine Tonnelier, en 1949, l'effigie de l'apôtre passe pour celui d'une Vierge pèlerine, l'abondante barbe de saint Jacques ayant été prise à tort pour la robe plissée de l'enfant. Le plus étonnant est que la restauration de cette figure a été conduite de façon à faire ressortir cette identification erronée (mise au point dans JACOMET, H., Bibliogr. n° 3, n. 1, p. 151, note 40).

se trouve accosté de deux orants, disposés dans une égale symétrie. Tous deux ont le bourdon appuyé au creux de l'épaule qui caractérise le pèlerin parvenu *ad limina*, au terme de sa démarche. La femme est voilée, tandis que l'homme, nu-tête, a son chapeau rabattu dans le dos. Ce serait là l'expression parfaite de l'image de dévotion, si la présence de saints patrons qui, debout, se profilent derrière chacun des deux pèlerins, ne venait à point nommé les tirer de l'anonymat. L'identité des protagonistes et l'accent mis sur la communion des saints permettent de ranger cette peinture dans la catégorie des ex-voto de pèlerinage.

Deux autres peintures votives, appartenant l'une et l'autre au siècle suivant, s'apparentent à cette oeuvre. La première est un élément de prédelle qui proviendrait d'un triptyque démembré, attribuable à Giovanni di Francesco (c. 1428 - Florence 1459). Saint Antoine l'ermite, pénétré de mansuétude, présente à l'apôtre Jacques le Majeur un pèlerin vu de profil, bouillant de jeunesse, qui fait sa genuflexion, mains jointes, visage découvert, le bourdon légèrement incliné sur l'épaule (Fig. 5). Saint Jacques qui est tout près lui, l'accueille et le bénit avec une infinie tendresse⁴³. La seconde peinture, dissimulée derrière un panneau de boiserie, a surgi au hasard de travaux menés dans la collégiale Notre-Dame de Dammartin-en-Goële, non loin de la Brie, au nord-est de Paris. Quoiqu'incomplètement dégagée, on découvre, cependant, campé de trois quart, un pèlerin, à la mine alerte, rasé de frais, agenouillé au pied d'un personnage majestueux, assis sur une banquette moulurée, vêtu d'une robe de brocard, qui ne dédaigne pas d'interrompre sa lecture, pour le regarder. Le jeune pèlerin a jeté son chapeau à terre, et sur l'aile relevée de ce couvre-chef broche une superbe coquille. Trois doigts posés sur son épaule droite donnent à entendre qu'il n'est pas seul. Sans doute, son patron de

⁴³ Cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 1, n. 1, p. 340, fig. 6, et p. 372, n. 95. Cette très belle peinture est conservée au Musée des Beaux-Arts de Dijon (Inv. 1473).

baptême qui se tient dans l'ombre, l'assiste-t-il⁴⁴. Outre la présence du saint présentateur, ces deux ex-voto proposent l'un et l'autre des portraits saisissants de vérité.

Toutefois, dans la plupart des cas, le donateur se présente seul au pied de l'apôtre, comme s'il ne se recommandait que de lui-même, ou plutôt comme si son habit de pèlerin lui était un titre suffisant. Ainsi le voit-on, agenouillé, sur une verrière de la fin du XV^e siècle à Villeneuve-sur-Lot⁴⁵; en 1498, à la façade d'une maison du bourg de Fondo, en haute vallée d'Anaunia, dans le Trentin⁴⁶; sur un bas-relief daté de 1523, encastré dans un mur de l'église de Neuvy, en Sologne Blésoise⁴⁷, ou sur d'humbles peintures murales dégagées de leurs badigeons, à Saint-Martin de Sargé⁴⁸, dans le Perche-Vendômois; à Lavar-

⁴⁴ Dammartin-en-Goële, dép. Seine-et-Marne, arrondissement Meaux, chef-lieu de canton (77230). La présence de cette peinture a été révélée en 1982. L'état lamentable de la nef de l'ancienne Collégiale où elle a été découverte, ne permet pas d'espérer un dégagement prochain (cf ROCHETTE, J.-Cl., note brève, dans *Bulletin Monumental*, t. 140/4, 1982, p. 327-328; et JACOMET, H., « A propos d'une statue de saint Jacques échouée à l'église Saint-Aspais de Melun », dans *Monuments et Sites de Seine-et-Marne*, n° 23, 1992, p. 43-44; et Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 41, fig. 2).

⁴⁵ Villeneuve-sur-Lot, dép. Lot-et-Garonne, chef-lieu d'arrondissement, 47300 (cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 36-37, fig. p. 37).

⁴⁶ Cette fresque offre un exemple admirable de ce type d'ex-voto. Comme dans l'iconographie des pays alémaniques, dont elle s'inspire en raison de la proximité du Tyrol, l'apôtre qui est debout, présente la coquille de bénédiction au pèlerin agenouillé à sa droite, et, du même geste, le couvre de son manteau, en signe de protection (cf DAL PRÀ, LAURA, *Il «Miracolo Jacopeo dell'Impiccato» e la Chiesa di S. Antonio Abate a Romeno*, Storia ed Arte 2 Romeno - 2, Francisci Ed., 1995, p. 44 et Tav. I; cette peinture a également été reproduite dans *Sternenweg*, Deutsche St. Jakobus-Gesellschaft, Aachen, n° 18, 1996, p. 21, sans indication précise du lieu).

⁴⁷ Neuvy, dép. Loir-et-Cher, ar. Blois, canton Bracieux (41250). Ce bas-relief a revu le jour, avant 1981, à l'occasion du décrépiage de la paroi nord de la chapelle nord de l'église de Neuvy, qui était l'ancienne chapelle seigneuriale. On lit sur le rebord supérieur du bas-relief: «LAM S MVCXX.III / SANCTI IACOBE...», et, à la partie inférieure le nom du sculpteur: «S CHAVENI I(M)AGIER» (cf MARTIN-DUMÉZIL, J., «Chambord», dans *Congrès Archéologique de France*, 139^e Session, «Blésois et Vendômois», 1981, Paris, 1986, § III, p. 58 note 10; et JACOMET, H., Bibliogr. n° 3, n. 1, p. 184, note 116).

⁴⁸ Sargé-sur-Braye, dép. Loir-et-Cher, ar. Vendôme, canton Mondoubleau 41170 (cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 3, n. 1, p. 144-148, fig. 5-6-7).

din⁴⁹, dans la vallée du Loir, ou encore à Notre-Dame d'Alluyes, aux confins de la Beauce⁵⁰. Là, c'est une femme qui se tient seule devant l'apôtre. Quelques lettres à demi effacées dérobent à jamais son nom, mais les bourdonnets et les calebasses multipliés sur le champ de cette modeste peinture disent assez la fierté du pèlerinage accompli. Le pèlerin de Neuvy qui a l'allure d'un jeune seigneur est assisté de son épouse, sagement agenouillée derrière lui. Elle ne porte pas le bourdon comme la pèlerine d'Alluyes, mais récite le chapelet. L'union de prières des époux n'en est que plus émouvante. A Saint-Martin de Sargé, la coque d'un vaisseau de haut bord qui arrondit sa poupe au-dessus du pèlerin, évoque les périls d'une odyssée maritime⁵¹. Enfin, il arrive qu'un petit groupe de pèlerins se presse au côté de l'apôtre. C'est ce que montre un tableau du XVII^e siècle, peint sur toile, conservé dans la collégiale Notre-Dame de Murat, en Haute-Auvergne, où Anthoine Malasagne, dit « Dreitou », se présente, au milieu de ses compagnons, dans l'attitude désormais rituelle de la dévotion, agenouillé, chapeau bas, chapelet en main⁵².

Si, comme on le voit, le nom des pèlerins est tantôt suggéré par l'identité du saint présentateur, tantôt écrit, il ne s'accompagne pas pour autant d'une épitaphe en bon-

⁴⁹ Lavardin, dép. Loir-et-Cher, ar. Vendôme, canton Montoire-sur-le-Loir, 41800 (cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 3, n. 1, p. 152, note 46 et fig. n° 10, p. 153).

⁵⁰ Alluyes, dép. Eure-et-Loir, ar. Châteaudun, canton Bonneval (28800). Cette peinture a été révélée en 1956 par Suzanne Trocmé (cf ROBIN, R., « Alluyes », dans *Bull. de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 89, déc. 1981, p. 232-233; JACOMET, H., Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 38, fig. 1; et Bibliogr. n° 3, n. 1, p. 152, note 43).

⁵¹ Cette question a été discutée dans « Trois ex-voto de pèlerinage maritime à Saint-Jacques dans le Perche Vendômois » (cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 3, n. 1, p. 136-219).

⁵² Murat, dép. Cantal, ar. Saint-Flour, Chef-lieu de Canton (15300). On lit au bas de la toile, à gauche des pieds de l'apôtre: « ANTHOINE MALASAGNE / MARCHANT DICT DREITTOY » (cf JACOMET, H., « Santiago el Mayor reverenciado por seis peregrinos », dans *Santiago. La Esperanza*, Catalogue de l'Exposition organisée par la Xunta de Galicia au Palacio de Gelmirez, Santiago, 1999, p. 624-625 avec fig. et biblio.).

ne et due forme. On pourrait en conclure que ces oeuvres ne visent qu'à la commémoration pure et simple d'un pèlerinage, dont elles sont en quelque façon l'acte de clôture. La question se pose néanmoins de savoir à quel moment de sa vie au juste le pèlerin se présente devant l'apôtre. Le fait d'être accompagné du saint protecteur accordé le jour du baptême n'est pas indifférent à l'affaire. A lui seul, il marque la solennité de la circonstance. A cela s'ajoute, dans tous les cas, la ritualisation du geste qui semble soustraire le donateur à l'emprise du temps, et l'apparente indifférence de l'intercesseur. En un mot, tout se passe comme si le pèlerin posait moins pour ses contemporains ou la postérité que pour l'éternité. Avec ou sans épitaphe, c'est bien au Grand Jour que l'on assiste, à la confrontation finale et définitive. De là, la gravité de l'enjeu, qui exige de s'entourer de la prière de ses proches.

C'est pour cette raison qu'il ne convient pas d'écarter les images qu'accompagne une épitaphe. En réalité, avec ou sans allusion funéraire, toutes ces images sont équivalentes. Elles entrent dans la même catégorie d'ex-voto, parce que leur propos est identique. Toutes ont pour fonction de conjurer l'instant de la mort en suspendant le sort d'une existence entière à l'accomplissement d'un pèlerinage, qui, en vertu de la promesse faite et tenue, a été érigé en clé de voûte d'une existence. Voilà pourquoi, en définitive, il n'y a pas la moindre contradiction entre la commémoration ponctuelle du pèlerinage exécuté à un moment donné et la confrontation finale qui attend le pèlerin, à l'heure du trépas. Le pèlerinage vécu dans la pénitence et le détachement est une source de grâce enfouie au coeur du pèlerin sa vie durant. Il ne tient qu'à lui de la faire fructifier jusqu'au dernier instant. Mieux, cette grâce s'avère tout spécialement féconde au moment de l'agonie, car quel est le fruit véritable attendu du pèlerinage, si ce n'est la grâce d'une bonne mort⁵³.

⁵³ Il arrive que saint Jacques apparaisse sur des images de la Bonne Mort (cf

En effet, c'est seulement à sa dernière heure que le pèlerin, comme tout baptisé, est à même de réaliser le don total de lui-même. Par sa libre acceptation, il répond une fois pour toute à l'appel entendu. C'est alors seulement qu'il peut pleinement s'identifier à celui dont il a requis les suffrages, à cet apôtre dont il a revêtu le costume. L'habit qui est une livrée, prend ici tout son sens, car il est promesse de réciprocité. Par lui le pèlerin s'est engagé à suivre et à imiter saint Jacques⁵⁴. Il ne s'appartient plus. Qu'il le veuille ou non, le pèlerin, lié par son vœu, est conduit à s'unir au sacrifice de l'apôtre qui le rendra ainsi participant à ses mérites. Telle est la récompense entrevue, la clémence escomptée. En octroyant aux fidèles qui se pressent à Compostelle indulgences et pardons, c'est à cette fontaine d'eau vive que l'Église les invite à puiser⁵⁵. En clair, le bienfait retiré du pèlerinage est la grâce qui inspire au pèlerin de donner librement sa vie à Dieu, unissant

JACOMET, H., « Culte et Pèlerinage de Saint-Jacques en France: bilan et perspectives », dans Actes du 118^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, *Pèlerinages et Croisades*, éd. du C.T.H.S., Paris, 1995, p. 160, fig. 2, et p. 159-161, note 295).

⁵⁴ Comment ne pas songer à l'exclamation de saint Paul: « Vous tous que le baptême a uni au Christ, vous avez revêtu le Christ » (Galates 3, 27). A propos de « *induere Christum* » chez saint Paul (cf HAULOTTE, E., *Symbolique du vêtement selon la bible*, Paris, 1966, p. 210-225).

⁵⁵ L'Année Sainte ou Jubilaire compostellane, à laquelle est liée l'octroi d'une indulgence plénière, a lieu chaque fois que la fête de l'apôtre qui se célèbre le 25 juillet, tombe un dimanche. Cette coïncidence se produit par cycles réguliers, tous les 6-11-6 et 5 ans. La célébration de ces Années de Grâces n'est pas antérieure au XV^e siècle. Leur institution même est à mettre en relation avec les Jubilés romains, comme l'a démontré F. Lopez Alsina (voir supra n. 7). La pratique des Indulgences qui consiste à ouvrir aux fidèles le trésor des mérites acquis à l'Église par les saints, fait songer à cette exhortation d'Isaïe: « Vous tous qui avez soif, venez vers l'eau; même si vous n'avez pas d'argent, venez; achetez et mangez; venez acheter sans argent, sans payer du vin et du lait. Pourquoi dépenser... ce que vous avez gagné pour ce qui ne rassasie pas? » (Isaïe, 55, 1-2 et versets suivants). Sur le fondement de l'Année de Rémission, – « proclamer une année de grâce de la part de Yahvé » –, voir Isaïe 61, 1-2, auquel le Christ fait explicitement référence lorsqu'il inaugure sa prédication (Luc 4, 16-19).

de la sorte son bourdon à l'arbre de la croix, à l'exemple de saint Jacques qui a enduré le martyre⁵⁶.

Le dialogue qui s'instaure entre l'image et le texte de l'épithaphe révèle cette attente et cet échange qui ressortissent au commerce des âmes. A Rouen, capitale du Duché de Normandie, à compter de l'an de grâce 1411, les huit chapelains du Collège d'Albane, purent déchiffrer à loisir une curieuse inscription enchâssée au-dessus de la porte qui donnait dans leur cour, à l'ombre de la cathédrale. Eux et leurs successeurs purent y apprendre à longueur d'années que le bâtiment construit de neuf qu'ils occupaient, était dû à la munificence d'un marchand avisé, nommé Jehan Cavé, et de sa femme Emmelot. Du galletas destiné à abriter la « librairie ou estude », aux cuisines, en passant par la « salle chambre a gesir », le « garde robe » et les « aisemens de corps », rien ne manquait au confort de ces messieurs. Ils n'en auraient que plus à coeur de célébrer à tour de rôle, « *chacun jour perpetuellement une messe simple pour les ames des diz mariez en la chappelle S. Jaque et S. Christofre en leglise notre dame de Rouen* », à quoi le collège des chapelains s'était obligé en retour. En effet, les époux avaient été inhumés au seuil de cette

⁵⁶ En assimilant le bourdon à « l'Amour de la Croix », le Père Richeome avait donc vu juste. N'écrit-il pas dans *Le Pèlerin de Lorète*, paru en 1604, que le candidat au pèlerinage devra « allégoriser les pièces de son équipage » de façon à « habiller son âme à la semblance de son corps ». « Pour chapeau il prendra le secours divin; la mortification de ses affections sera sa chaussure; sa patience, son esclame ou manteau... »; enfin, « *l'Amour de la Croix, son bourdon* ». Et de conclure: « Ainsi accoustrera-t-il spirituellement son homme intérieur... à l'imitation de l'Apôtre St Paul » (cf L. RICHEOME, S.J., *Le Pèlerin de Lorète*, 1604, p. 161; sur cette oeuvre si curieuse, cf GOMEZ-GÉRAUD, M.-Chr., « Entre chemin d'aventure et parcours d'initiation: Le pèlerin de Lorette de Louis Richeôme », dans *L'image du pèlerin au Moyen Age et sous l'Ancien Régime*, Rocamadour, 1994, p. 231-240). Si le bourdon peut légitimement être accolé à la croix, combien plus l'apôtre qui a souffert le martyre! Aussi le trouve-t-on sculpté à la place d'honneur sur nombre de croix et de calvaires (ex.: Montebourg, cf JACOMET, H., *Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 42*), ou, comme au cimetière d'Aubange, dans les Ardennes Belges, sur une simple croix tumulaire anépigraphie (cf. GEORGES, A., *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique et dans le Nord de la France*, Bruxelles, 1971, p. 181-182, et pl. 102).

chapelle qui forme aujourd'hui la première travée de la chapelle Saint-Étienne-la-Grande-Église, assise au rez de chaussée de la tour sud de la façade occidentale de la cathédrale Notre-Dame, là où leur pierre de fondation, recueillie lors de la démolition du « chartrier », de l'Albane, a été pieusement apposée⁵⁷.

Que les chapelains aient dû, en outre, « *psalmodier sur la tombe des diz mariez la pseume de De profundis et loraison a ce afferant* », il n'y a rien là que de très habituel à la piété individualiste de ce temps que hantait l'épreuve du jugement. Par l'offrande journalière du saint sacrifice de la messe et la récitation quotidienne de la prière des morts, les défunts espéraient réunir les suffrages nécessaires à l'obtention de leur salut. Cependant, il n'échappe pas que, par ce biais, ils dotaient l'autel des deux saints, au pied duquel ils avaient choisi de reposer, d'un service permanent. Cette attention seule suffirait à éveiller l'intérêt si l'inscription évoquée n'était enrichie d'un dessin gravé à même la pierre, qui illustre à merveille la relation que les époux entretiennent avec les saints protecteurs qu'ils ont élus⁵⁸.

Comme on peut s'y attendre, la scène placée à gauche de l'inscription a tout l'air d'un ex-voto (Fig. 6). Elle ré-

⁵⁷ On doit la conservation de ce document remarquable à la vigilance sans faille de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure (aujourd'hui Seine-Maritime). Elle a été publiée, accompagnée d'un dessin, par M. F. Bouquet, dans le Supplément qu'il a ajouté à l'ouvrage de M. A. DEVILLE: *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, Paris, 1881, p. 281-283.

⁵⁸ Assurément ce choix n'est pas indifférent. L'élection de saint Christophe, associé au Majeur, en raison de leur commune fête célébrée le 25 juillet, oriente vers la préservation de « la male mort », contre laquelle le bon géant est habituellement invoqué (cf PERDRIZET, P., *Le Calendrier parisien à la fin du Moyen Age*, Paris, 1933, p. 181-182; FOSSEYEU, M., « Les saints protecteurs contre "la male mort" au Moyen Age et à la Renaissance », dans *Bull. de la Société française d'histoire de la Médecine*, t. XXIX, n° 11-12, Nov.-déc. 1935, p. 339-349; JACOMET, H., « Pèlerinage et culte de saint Jacques en France », dans *Pèlerinages et Croisades*, Paris, C.T.H.S., 1995, « le Thaumaturge, le Protecteur, l'Auxiliaire », p. 152-173). Mais la dévotion des époux Cavé ne s'arrête peut-être pas à cet aspect du culte de saint Christophe.

vèle ce que l'on cherche en vain entre les lignes du texte. Pourquoi, en effet, cet attachement singulier envers saint Jacques et saint Christophe, si ce n'est parce qu'Emmelot contemple dans le poupon divin juché sur les épaules du géant, l'enfant qu'elle n'a pas eu, et parce que Jehan, prosterné devant l'apôtre, contemple le visage glorieux de celui au pied de qui, pèlerin, il s'est agenouillé, un jour, dans son lointain sanctuaire de Galice? Ainsi se comprend mieux l'usage que les époux ont voulu faire « *des biens que Dieu leur a prestez* ». A travers l'onéreuse fondation et le coûteux pèlerinage, ils ont constitué héritiers à perpétuité Jésus-Christ et ses saints Christophe et Jacques, servis par le collège des chapelains qu'ils ont somptueusement logé. La grâce accordée au pèlerin et l'attente de l'épouse trouvent donc leur accomplissement dans la célébration des saints mystères, renouvelée chaque jour de la création, « pour la gloire de Dieu et le salut du monde »⁵⁹.

L'association de l'épithète et de l'ex-voto invite à comprendre que c'est par le truchement du culte offert au Dieu vivant que s'opère la conversion du pèlerin et l'épanouissement de la grâce reçue. Dès lors, une simple inscription comme celle qui se lisait dans la chapelle Saint-Jacques de l'église de Champdeniers, dans les Deux-Sèvres, peut bien se passer d'image et de commentaire. Elle dit tout: « *Cy gist le corps de François Boujeu de l'Houmeau, procureur fiscal de Champdeniers, qui a fait construire cette chapelle à son retour d'un voyage à Saint Jacques en Galice, auquel il la dédia. Il mourut le 13 septembre 1649, âgé de 53 ans* ». Ici, l'équivalence ou la convertibilité entre l'épithète et l'ex-voto est parfaite⁶⁰.

Cependant, tous les pèlerins ne jouissaient pas de la fortune des époux Cavé, ou de celle du procureur de L'Houmeau. La fondation pieuse, pierre vivante de foi,

⁵⁹ Prière du canon de la Messe.

⁶⁰ Cf GINOT, É., « Les chemins de Saint-Jacques en Poitou », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. V, Année 1911, Poitiers, 1912, p. XLV.

dont les plus aisés pouvaient enrichir leur église, qu'elle fût paroissiale ou cathédrale, trouvait une expression plus accessible dans une pauvre image stéréotypée ou de simples insignes sculptés sur une dalle funéraire ou une croix tumulaire, tandis que la coquille enfouie dans leur sépulture tenait lieu de testament aux plus humbles. Ces gestes ont ceci de commun que tous, grands et petits, en se recommandant à leurs proches, trahissent une égale soif d'être bercés par les mêmes prières. Les exemples d'un marchand mercier et d'un artisan tourneur, décédés l'un et l'autre au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, en sont un nouvel exemple.

Sur le premier pilier du bas-côté sud de l'église de Villeneuve-la-Guyard, aux portes de la Bourgogne, on lit, à côté de la chaire, l'inscription suivante placée au bas d'une peinture à demi effacée: «Cy devant gist le coevr / d'Honorable Homme / Iean Michel en son vivant / Marchant Mercier demevrant / en ce liev, leqvel deceda / le 30 iour d'Aovst 1595. / Priez Diev povr l'Ame». Là encore la condition de pèlerin n'est pas explicitement avouée. On discerne, cependant, juste au-dessus de l'épithaphe, la silhouette d'un «jacquet» agenouillé dans un paysage de verdure. L'apôtre vers lequel il se tourne, n'est plus que l'ombre de lui-même, mais son identité se devine au grand bourdon orné de trois pommeaux qu'il arbore. On aperçoit encore le contour des chapeaux de pèlerins, à l'aile constellée de coquilles, que maître et disciple portent, rejetés dans le dos⁶¹.

A Beaugency, au bord de la Loire, le Musée de l'Orléanais abrite une stèle qui provient du grand cimetière de la ville, dit de Notre-Dame-des-Aydes. L'inscription de ce petit monument funéraire que surmonte un fronton mouluré, est ainsi conçue: «Cy gist Gvillavme / Ytasse vivant

⁶¹ Villeneuve-la-Guyard, dép. Yonne, ar. Sens, cant. Pont-sur-Yonne (89340). Cette peinture votive a été photographiée par le Service de l'Inventaire de la Région Bourgogne (cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 38).

M(aître) Tovrevr / A Bavgency qvi decedda / (Le m)ecredy 26 Iovr / De Fevrier Lan 1603 / Priez Diev povr / Son Ame». Là non plus, rien ne laisse supposer que feu Guillaume Ytasse était pèlerin de Saint Jacques. Pourtant l'on aperçoit, gravés de part et d'autre d'un Christ dont la croix est plantée dans le crâne du Golgotha, à droite la figure orante de Guillaume et à gauche l'effigie de saint Jacques le Grand (Fig. 7). Tous deux portent le bourdon. Quant au chapeau, il est posé à terre, près du pèlerin, drapé de sa cape. Dans son testament, passé par devant maître Florimond Segretier, Guillaume Ytasse demande à ce «qu'il soit mis une tombe près de sa fosse, avec son bourdon». Il n'est pas jusqu'au marché passé avec Jean Lalouette, tailleur de pierre à Beaugency, pour l'exécution de l'épithaphe, qui n'ait été retrouvé. Il stipule que celle-ci comportera «*un crucifix, ung image de St Jacques, le pourtraict du defunt..., le jour, mois et an de son décès, moyennant 9 sols*». Guillaume Ytasse n'a rien laissé au hasard. Il avait tout prévu⁶².

Tandis que l'un laisse son coeur à l'église de son baptême et confie visiblement son «âme» à l'apôtre dont il est pèlerin et sur le chemin duquel il a peut-être usé son corps, l'autre met son espérance dans le Christ crucifié auprès duquel saint Jacques le conduit. Tous deux opèrent par le truchement du même médiateur, dont ils portent l'habit pour s'être dépouillés d'eux-même sur la voie exténuante de son pèlerinage. Que tout ceci soit fondamentalement affaire de coeur et de foi, il n'en faut pas douter. C'est ce que démontre en tout cas l'humble «*epithafle*» que fit graver Guillaume Le Febvre lorsqu'il revint de Galice en 1556.

⁶² Beaugency, Loiret, ar. Orléans, chef-lieu de canton (45190). Cette stèle est conservée au Musée Régional des Arts et Traditions de l'Orléanais, au Château Dunois, sous le n° d'Inventaire lap. n° 47 (cf DUMORTIER, Cl. «Pierre tombale d'un pèlerin de Saint-Jacques», dans *Santiago de Compostela. 1000 ans de Pèlerinage Européen*, Gand, Europalia, 1985, p. 272, n° 110; JACOMET, H., Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 42; sur la présence du crucifix, voir supra note 14).

La table de pierre, dont les caractères serrés couvrent dix-huit lignes d'une rare densité, est scellée sur le mur extérieur du bas-côté nord de l'église de Guyencourt, assise aux confins du Laonnois⁶³. Celui qui l'a fait apposer, n'hésite pas cette fois à revendiquer la qualité de «*pelerin de saint Iacqve*». Et pour cause. Cette qualité qui n'a sans doute pas de prix, il l'a payée fort cher, et de la façon la plus cruelle qui soit à un coeur de père. En effet, ce pèlerinage lui a coûté ses deux fils, perdus à un mois d'intervalle sur le chemin du retour, Jean, à La Madeleine, non loin de Saint-Jean-Pied-de-Port, le 17 novembre, et Gérard, à Sepmes, en Touraine, deux lieues au-delà du Port-de-Piles, sur la Creuse, le 19 décembre. C'est le survivant, père inconsolable, qui demande de prier «*pour leurs ame*» à tous trois, et il pousse l'abnégation jusqu'à se présenter le dernier. De fait, le premier nommé est «*Messire Iehan Le Febvre*», «*natif de Gviencourt*», dont on apprend qu'il était revêtu du sacerdoce, ce qui en fait peut-être l'un des prêtres «*habitués*», ou «*filleuls*», de sa paroisse. Sans doute est-ce lui qui avait entraîné son père et son frère dans

⁶³ Guyencourt, dép. Aisne, ar. Laon, c(anton) Neufchâtel-sur-Aisne (02160 Beaurieux). Cette inscription entièrement transcrite en caractères romains a été relevée par l'érudite H. Jadart: «*Messire : Iehan (Le Feb)vre : Pbre natif de Cvie / ncvrt estant a(v : re)tovr de Saint Iacqve . co / pagniez : de : son Perre : Gville : Le Febvre . et . Ge / rard : son Frere : Evlx : Ensemble : estant : av / Pais : de Bierne (= Béarn) : a la : Paroisse : de La : Madelinne (= La Madeleine, hameau de la commune de Saint-Jean-le-Vieux, ancien prieuré) / Devx : lievx : pres : de : Saint : Iehan : de : Pied : de / Porcqve (= Saint-Jean-Pied-de-Port, Pyrénées Atlantiques, Chef-lieu de Canton) : Messire : Iehan : Le Febvre : rendit : son / ame : a Diev : le 17^e iovr : de : Novembre : 1556 : et : Ger / ard : Le Febvre : son : Frere : estant : av : voyage . / av : Pais : de : Tovrainne : a la Paroisse : de / Seme (= Sepmes, en Touraine, Indre-et-Loire, ar. Loches, c. Descartes) devx . liev . pres : dv . Porc . Pille (= Port-de-Piles, Vienne, ar. Châtellerault, c. Dangé-Saint-Romain) : rendi / t : avssi . son : Ame : a Diev / le 19^e ior de decem / bre: an . et . ior qve . dessvs . c(e)lvi : qvi . faict . / faire : ce : pnt (= présent) : epithafle : Gville : Le : Febvre / demovrant : a Gviancovrt . pelerin : de : Sai / nct : Iacqve : de : pvis : son retovr : en : co / memoratio : de : lvi : et . de : ses devx . Fis . / Priez . Diev . povr . levrs. Ame.» (cf JADART, H., «Un pèlerin de Saint-Jacques en 1556», dans *Bulletin Monumental*, 7^e série, t. 2, vol. 62 de la collection, Paris-Caen, 1897, p. 52-55).*

cette aventureuse équipée, car la phrase est tournée de telle manière que l'on n'a pas seulement l'impression qu'il est celui qui parle, mais que c'est lui qui agit. Ainsi, la paternité de cette douloureuse expérience revient-elle au prêtre. Celui dont les mains ont dû consacrer l'hostie à Compostelle, et chaque jour de la route, est donc parti en tête. Premier de cordée, il a ouvert la voie, comme il se devait, à son frère Gérard, en attendant Guillaume, le père, revenu orphelin au pays⁶⁴. Calvaire impitoyable que ce pèlerinage. Et pourtant nulle révolte. Guillaume n'a pas besoin de se montrer à genoux devant l'apôtre. Puisqu'il lui a donné ses deux fils et que ceux-ci reposent en pèlerins dans la paix du Seigneur, à l'ombre de saint Jacques, n'est-il pas sûr d'avoir au ciel deux avocats?

Aussi bien, n'y a-t-il pas de pèlerinage sans grand sacrifice. On songe à telle pierre, encastrée depuis 1848, au-dessus de la porte de la ferme de l'Escalayrie, près de Villefranche-de-Rouergue, sur laquelle se pressent cinq

⁶⁴ Comment ne pas se souvenir ici de l'inscription qu'Antoine André, 23^e Dom d'Aubrac (1523-1546), fit placer au fronton de l'autel de la première chapelle sud de l'église Saint-Laurent de Prades (Aveyron), dont il entreprit la construction (cf DELTOUR, J.-B., *Aubrac, son ancien Hôpital*, Rodez, 1932, p. 134-137). On lit, en beaux caractères, sur un cartouche à la romaine, qui porte sur ses ailettes la date de 15/41, un verset de psaume: «Tibi . Derelictvs / Est Pavper Orphano / Tv Eris Adivtor - Le pauvre t'est confié - De l'orphelin tu seras le secours» (cf OURSEL, R., «L'Église - Mémorial de Prades d'Aubrac», dans *Revue du Rouergue*, Année 1993, p. 564-576). Or juste au-dessous de ce cartouche, on remarque deux splendides bourdons de pèlerin, croisés en sautoir, entre lesquels s'enlèvent deux coquilles brochant sur des bourdonnets, et deux étoiles, transparentes allusions au «Campus Stella». Mieux, Antoine André a éprouvé le besoin d'écarteler son propre blason meublé d'une croix de Saint-André, avec des armoiries de saint Jacques, constituées de deux bourdons en sautoir cantonnés de trois coquilles. Une question se pose: Doré Antoine, natif de Prades où il repose comme l'indique son épitaphe encastrée dans le mur nord de la nef, fut-il pèlerin de l'Apôtre, ou faut-il interpréter ces emblèmes de «jacquiers» comme une allusion à la «Via Podiensis» du *Libe Sancti Jacobi*, qui croise justement l'Aubrac et passe à Prades? Peut-être convient-il de lire ces éléments à la lumière de la modeste inscription apposée en 1498, par les deux «trésoriers» de l'église de Gauville (Orne) qui ont fait figurer, sur la gauche, à même la pierre, un bourdon de pèlerin encadré de deux coquilles (cf JACOMET, H., *Bibliogr. n° 3*, n. 1, p. 170-172, et fig. 19, p. 173).

bourdons, surmontés d'autant de coquilles, accostés d'un cercueil, le tout portant gravée la date de 1628 et six lettres majuscules qui sont peut-être des initiales⁶⁵. Qu'on n'aille pas croire que les pèlerins n'aient pas été avertis du péril auquel ils s'exposaient. Beaucoup avaient dicté leur testament avant de partir, suivant en cela les conseils de leur curé ou les recommandations du rituel diocésain⁶⁶. L'Église qui a toujours entouré les pèlerins de sa sollicitude, ne leur a jamais caché la vérité. Elle sait que, libre ou imposé, le pèlerinage au long cours est une rude épreuve. Les formulaires de bénédiction qui souhaitent au pèlerin de revenir saint et sauf en sa maison, n'en sont pas moins unanimes à le mettre en garde contre les embûches insidieuses du malin, antique ennemi du genre humain. C'est pourquoi le sac et le bourdon ne sont pas seulement vus comme les emblèmes de la condition du pèlerin, mais bien comme les armes d'un combat redoutable dont l'enjeu n'est rien moins que la vie éternelle⁶⁷.

Les pèlerins de Galice ne pouvaient ignorer cet enjeu crucial, eux qui eurent à coeur, trois siècles durant, de peindre sur les murs ou les vitres de leurs chapelles les épisodes dramatiques du miracle du pendu dépendu, comme le plus bel hommage décerné à la mansuétude de

⁶⁵ «L'Escalayrie», commune de Malleville (Aveyron), cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 2, n. 1, p. 40.

⁶⁶ Voir sur ce point, JACOMET, H., «Pèlerinage et culte de saint Jacques en France», dans *Pèlerinages et Croisades*, C.T.H.S., Paris, 1995, p. 181, note 369.

⁶⁷ Sans parler du pèlerinage pénitentiel dans l'acception technique des termes (cf VOGEL, C., «Le Pèlerinage Pénitentiel», dans *Revue des Sciences religieuses*, t. 38, Strasbourg, 1964, p. 113-153), on ne peut ignorer le commentaire que le Pseudo-Calixte fait du rituel de la bénédiction du sac et du bâton des pèlerins, dans la fameuse homélie composée pour la fête de la Translation du corps de l'apôtre, qui commence par ces mots: «Veneranda dies». «Non absque re ad sanctorum limina tendentes baculum et peram benedictam in ecclesia accipiunt» insiste son auteur, en parlant des pèlerins. En effet: «Cum enim penitentiae causa illos ad sanctorum presidia mittimus» (cf *Liber Sancti Jacobi*, éd. Herbers-Santos Noia, Santiago, 1998, p. 91). Et de citer tout au long la formule de bénédiction (cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 1, n. 1, p. 362, note 55, voir aussi les notes 47, 50 et 52, p. 360-361; et ici note 34).

l'apôtre⁶⁸. Histoire étrange pourtant. Les parents éplorés comme le fils écroué mis en scène par cet apologue, savent qu'ils ne doivent en définitive leur salut qu'à la prévenance de saint Jacques et à un abandon total à Dieu, vécu dans la nuit de la foi. Tandis que le fils s'offre en victime innocente, le père et la mère sont conduits à sacrifier leurs affections les plus chères, ternies par une mort infamante et souillées par la plus inique des condamnations, celle où l'injustice se mêle à la calomnie dans le trouble des sentiments. Le pèlerinage commencé dans la joie et l'insouciance se poursuit dans la plus douloureuse affliction. C'est les mains vides et le cœur brisé que les pauvres parents se présentent à l'autel de l'apôtre, eux qui avaient nourri le vœu insensé de lui offrir leur fils. Avec ce fils n'ont-ils pas perdu jusqu'à leur espérance même? Ils s'en repartent confiants, néanmoins. En Pays Germanique, l'apôtre, qui trône sur son autel, tend au père la coquille, symbole de la grâce reçue (Fig. 8). Trente-six jours aura duré le temps de l'épreuve, avant de retrouver vivant celui qu'ils avaient laissé mort.

A Canville-La-Rocque, en Cotentin, le jeune pèlerin, la hart au cou, serre de toutes ses forces son bourdon, alors même que son père se dispose à le recevoir dans ses bras⁶⁹.

⁶⁸ La figuration des épisodes de ce miracle devenu légendaire n'est rien moins qu'anecdotique. La force de ce récit tient à ce que sa trame est nourrie de références bibliques implicites, ce qui en fait un parfait «exemplum» (cf JACOMET, H., «Un miracle de saint Jacques: le pendu dépendu», dans *Archéologia*, n° 278, Avril 1992, p. 36-47). L'Italie, surtout les régions de l'arc alpin, compte de nombreuses représentations de ce miracle (cf PICCAT, M., «Il miracolo jacoepo del pellegrino impiccato: riscontri tra narrazione e figurazione», dans *Il Pellegrinaggio a Santiago de Compostela e la Letteratura Jacopea*, Atti del Convegno Internazionale di Studi, Università degli Studi di Perugia 1983, Perugia 1985, p. 287-310; RIGAUX, D., «Autour des fresques de Cellio. Le miracle du pèlerin "Pendù dépendu" dans les régions alpines au Quattrocento», dans *L'image du pèlerin au Moyen Age et sous l'Ancien Régime*, Rocamadour, 1994, p. 183-199; DAL PRÀ, L., *Il «Miracolo Jacopeo dell'Impiccato» e la Chiesa di S. Antonio Abate a Romeno*, Storia ed Arte a Romeno 2, Francisci Editori, 1995).

⁶⁹ Cf JACOMET, H., «Un miracle de saint Jacques: le pendu dépendu», dans *Archéologia*, n° 278, Avril 1992, p. 45.

Jusque dans la mort, toute apparente qu'elle soit, il se montre fidèle à la rectitude de sa promesse. Il est revêtu, en outre, de la blanche chemise du condamné. Il meurt donc totalement dépouillé de lui-même, parfait pèlerin, «an langes et deschaus», selon l'expression consacrée, chère aux chansons de geste, qui stigmatise l'état de pénitence et de contrition⁷⁰. Il est étonnant de voir la trilogie du bourdon, de la besace et de la coquille s'imposer avec une telle constance dans toutes les représentations relatives au seul pèlerinage de Saint Jacques. Pareil fétichisme aurait de quoi surprendre si l'on ne savait que ces insignes avaient très tôt reçu un sens spécifique⁷¹. Mais le symbole et l'allégorie pèsent peu au regard de la mort. Il doit donc y avoir plus. Si le «jacquet» attache un tel prix à se munir de ses insignes pour affronter l'au-delà, c'est qu'ils ne sont pas seulement les «*preuves de son pèlerinage*». Qui aurait l'audace de se fier à ses seuls mérites? En réalité, le sac, le bâton ferré et la coquille qui sont les emblèmes du pèlerinage à Saint Jacques, sont aussi les attributs de l'apôtre, de sorte l'identité nouée entre le pèlerinage et sa personne est complète.

En revêtant l'habit qui est devenu la livrée de l'apôtre, le pèlerin est donc sûr d'aller droit au cœur de saint

⁷⁰ Ainsi, est-ce «nus piés et en langes» que le pèlerin Pierre qui a découvert «le lance de coi Dex fu navrés», à la suite d'un songe prémonitoire, subit l'épreuve de l'ordalie destinée à prouver l'authenticité de la relique (cf *La Chanson d'Antioche*, vers 164, citée par GALENT-FASSEUR, V., dans *L'épopée des pèlerins*, Paris, P.U.F., 1997, p. 38, ouvrage remarquable où l'on trouvera de nombreuses occurrences de cette expression, ex. p. 36 et 40).

⁷¹ Sans parler de la *Chanson du Devoir des Pèlerins* (XVII^e s.), qui salue le «bâton d'espérance / ferré de charité / revêtu de constance / d'amour et de chasteté»; dès le début du XIV^e siècle, le *Pèlerinage de la vie humaine* consacre le bourdon symbole de l'espérance: «Le bourdon Esperance a nom». C'est pourquoi, dans l'iconographie des vertus au XVI^e siècle, il n'est pas rare que l'Espérance soit figurée sous les traits d'une vierge armée d'un bourdon, ainsi qu'on le voit au jubé de la cathédrale de Limoges, qui sert de tribune au grand orgue, ou sur le tombeau de Louis de Poncher, conservé au Département des Sculptures du Musée du Louvre (cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 1, n. 1, p. 364-367, notes 67 et 78, voir aussi note 72).

Jacques. N'est-ce pas lui, du reste, qui l'a appelé à accomplir son chemin? De là, l'insistance, non pas naïve mais délibérée, à se présenter à lui paré d'un bourdon identique au sien (Fig. 5). Par les attributs qu'il arbore, saint Jacques ne se porte pas seulement garant de la validité du pèlerinage qu'il inspire, il offre, en outre, au pèlerin lié par son vœu un gage de réciprocité⁷². Nonobstant son éminente dignité, saint Jacques se rend accessible au pèlerin. Mieux, se faisant son égal, il se met à son service, comme le montre à merveille un très curieux tableau flamand de la fin du XV^e siècle⁷³. Pour un peu le pèlerin, croqué sur le vif, capterait à lui seul l'attention, si, par une imperceptible dissymétrie, le peintre n'avait suggéré que l'apôtre, dérobé au regard par une ombre propice, ne précède son disciple endimanché, tout en mesurant son pas au sien, de peur qu'il ne trébuche (Fig. 9). Que cette vigilante sollicitude soit le ressort intime de la relation qui unit le « jacquier » à son saint de prédilection et que la rencontre définitive avec l'apôtre aimé soit l'aspiration ultime à laquelle il tend de tout son être, c'est ce que prouve un dernier type d'ex-voto.

On veut parler de quelques rares effigies de l'apôtre où l'on surprend le donateur blotti au pied de la statue qu'il offre. Ce donateur n'affiche pas toujours la condition de pèlerin, mais il est des cas où, armé du sac et du bâton, il s'agenouille auprès du saint, dans l'attitude rituelle

⁷² Sur la peinture de Giovanni di Francesco, du Musée de Dijon (Fig. 5), cette « réciprocité » est subtilement induite par la similitude des deux bourdons de l'apôtre et de son pèlerin: même taille, même linge attaché au premier noeud de la hampe (cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 1, n. 1, p. 364 et 365, notes 65 et 69).

⁷³ Malheureusement, André Georges qui a publié la photographie de ce panneau peint, dans sa thèse, ne le cite que pour évoquer le curieux sac dans lequel saint Jacques a enfoui son bréviaire pour le voyage. Quant à la localisation, la signification et la provenance de cette oeuvre, il n'en souffle mot. Elle constitue pourtant le plus étonnant des ex-voto (cf GEORGES, A., « L'iconographie de saint Jacques en Belgique », dans *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique et dans le Nord de la France*, Bruxelles, 1971, p. 200 et Pl. 3).

maintes fois observée. Saint Jacques est souvent debout, mais il arrive aussi qu'il soit figuré assis, comme on le voit à Dammartin-en-Goële ou sur la pierre de fondation des époux Cavé, à Rouen. Or c'est en Normandie qu'on le découvre à nouveau dans cette position. Là, il n'est plus question de biaiser avec l'image du saint en cherchant à capter son regard. L'apôtre, résolument campé de face, se fige dans une immobilité qui est celle de la majesté. Le pèlerin a beau lever des yeux implorants, saint Jacques ne se départit guère de son impassibilité.

Ainsi se découvre la fervente silhouette de Jehan Cousin, pèlerin, qui offrit en 1428 la statue votive qui se voit aujourd'hui dans la petite église de Berville-en-Roumois, comme en fait foi l'inscription qui court sur le socle (Fig. 10). L'apôtre siégeant tient d'une main le livre des Évangiles et de l'autre un robuste bourdon auquel est appendue la besace timbrée de la coquille radieuse⁷⁴. Postérieure d'une génération, la majesté du saint qu'abrite la chapelle Notre-Dame d'Houlbec-Cocherel, est l'oeuvre d'un virtuose. Le sculpteur a eu beau s'ingénier à compliquer le costume de l'apôtre et à multiplier ses attributs, ce dernier reste étranger à ce raffinement. Sous les yeux de son pèlerin, à moitié rassuré, il pointe autoritairement l'index sur un phylactère qui se déroule jusqu'à terre. Comme saint Jacques tient déjà, ouvert sur ses genoux, un volumineux in-folio, il est légitime de se demander si ce geste inhabituel a pour raison unique la fantaisie d'un imagier⁷⁵. C'est

⁷⁴ Berville-en-Roumois, dép. Eure, ar. Bernay, canton Bourgherould-Infreville (27520). Cette impressionnante statue votive, aujourd'hui reléguée contre le mur nord de la nef, a malheureusement vu sa polychromie râclée. C'est à peine si l'on remarque encore des traces du vert et du rouge qui recouvraient la cotte et le surcot de l'apôtre. On lit sur le socle: «Jehan Cousin a donne cest ymage l'an M CCCC XXVIII» (cf JACOMET, H., «Saint Jacques en Majesté», dans *Archéologia*, n° 304, sept. 1994, p. 34-41; et JACOMET, H., «L'image de la Majesté de saint Jacques en France et sa relation à Compostelle», dans *Congreso de Estudios Jacobeos*, 4-6 nov. 1993, Santiago, 1995, p. 446, note 43 et p. 467).

⁷⁵ Houlbec-Cocherel, dép. Eure, ar. Évreux, canton Vernon (27110 Pacy-sur-Eure). Cf JACOMET, H., «Saint Jacques en Majesté», op. cit. supra note 69, p. 41,

le moment de se souvenir que, parvenu dans la basilique de l'apôtre, le pèlerin était conduit à révéler l'effigie de la majesté du saint assise, croit-on, depuis la consécration solennelle de sa cathédrale, en 1211, au-dessus du maître-autel édifié à l'aplomb de son tombeau, tout comme on la voit aujourd'hui⁷⁶. Mais il convient de céder ici la parole à Jean de Tournai, qui, au retour des Lieux Saints, visita Compostelle, où il parvint le 25 janvier 1489:

- «Je montay a une eschelle de bois, derriere le grand autel, devait-il écrire, et là endroit j'accolay une ymage, quy est tailliée en bois, quy est faicte a l'honneur de st Jacques; et a lad. ymaige sur son chief une coronne, laquelle je prins en mes mains, et le mis sur mon chief. En après, je descendis embas, et vint devant le grand autel et regarday lad. ymaige, tenant en ses mains ung rollet, auquel y a escript en lettres romaines *et, avec ce, yl ensaigne de son doigt et dict: HIC JACET CORPVS SANCTI JACOBI, FILII ZEBEDEE*. C'est-à-dire, translaté de latin en franchois: *CY REPOSE LE CORPS DE ST JACQUES, FILS DE ZÉBÉDÉE* »⁷⁷.

Si l'inscription qui devait figurer sur le phylactère de la statue d'Houlbec-Cocherel, est effacée, du moins est-on sûr que le geste impérieux de l'apôtre s'inspire directement de l'« image » embrassée dans son sanctuaire de Galice. C'est le geste que reproduit également la majesté de

fig. 6; et «L'image de la Majesté de saint Jacques en France...», *ibidem*, p. 451-452, note 63, p. 469 et fig. 7, p. 442).

⁷⁶ Cette robuste statue de granit ne mesure pas moins de 1m 90 de haut (cf., CARRO GARCIA, J., «La Imagen sedente del Apostol en la catedral de Santiago», dans *Cuadernos de Estudios Gallegos*, t. 5, fasc. 15, 1950, p. 46-49).

⁷⁷ Le récit fameux des pérégrinations de Jean de Tournai se trouve dans le Ms 493 de la Bibliothèque municipale de Valenciennes. Flamand de nation, Jean coiffe la couronne de l'apôtre. Ce rite était réservé aux pèlerins de langue germanique. Le passage en question a été transcrit naguère par le baron de La Fons-Mélicoq (cf. *Annales Archéologiques*, t. XXII, Paris, 1862, p. 248-249; sur l'odyssée de Jean de Tournai, voir: POLAK, L., «Un récit de pèlerinage de 1488-1489», dans *Le Moyen Age*, t. 87, 1981/1, p. 71-88; et LABORY, G., «Jean de Tournai, pèlerin à Saint-Jacques de Compostelle», dans *Pèlerinages et Croisades*, éd. C.T.H.S., Paris, p. 263-267).

Saint-Martin-de-Perdreauville, au sud de Mantes, dans la vallée de la Seine, offerte en ex-voto, au milieu du XVI^e siècle, par «Iehan, Iehan, Ladvenant, Paqvét, (conf)rères de S. Iaqves», dont les noms se laissent déchiffrer, peints à même le socle de la statue⁷⁸. C'est assez dire que l'espoir de contempler un jour, face à face, l'apôtre aimé s'enracine ici dans la vénération éphémère de son effigie, fugitivement entrevue lors du pèlerinage et prise à témoin du voeu accompli.

Mais il y a plus, car il importe de remarquer que les effigies de la majesté de l'apôtre sont essentiellement des images de culte, comme le montrent, dès la fin du XII^e siècle, les vestiges de fresques conservés au-dessus d'un autel taillé à même le tuffeau, dans la chapelle rupestre de Saint-Gervais des Roches-l'Évêque⁷⁹. C'est dire que leur présence dans une église postule l'existence d'un culte vivant rendu à saint Jacques, et partant d'un autel sur lequel était célébré au nom de l'apôtre, quotidiennement ou non, le sacrifice de la messe. Mais ce qui est vrai des majestés l'est aussi de simples statues en pied. En 1626, «*messire Liger Richer*», vicaire de la paroisse Saint-Pierre-de-Ver, dans le Drouais, se fait inhumer dans son église, «*devant l'autel Notre Dame, vis à vys de l'image de Mr saint Jacques*». Non titulaire de l'autel qui l'accueille, cette «image» ne saurait figurer l'apôtre assis⁸⁰. N'importe, l'essentiel est pour le défunt de demeurer coûte que coûte sous le regard du saint au pied duquel il espère ouvrir les yeux à la lumière sans fin.

⁷⁸ Perdreauville, dép. Yvelines, ar. Mantes-la-Jolie, canton Bonnières-sur-Seine (78200). Cf JACOMET, H., «Saint Jacques en Majesté», op. cit. supra note 69, p. 40-41, fig. 5; et du même, «L'image de la Majesté de saint Jacques en France...», ibidem, p. 451-452, notes 61 et 55, p. 462, note 97, p. 470 et fig. 8, p. 442).

⁷⁹ Les Roches-l'Évêque, dép. Loir-et-Cher, ar. Vendôme; canton Montoire-sur-le-Loir, 41800 (cf JACOMET, H., «Une majesté de saint Jacques dans la vallée du Loir: à propos des vestiges d'une peinture murale abandonnée dans la chapelle rupestre de Saint-Gervais des Roches», dans *Pèlerinage et Art roman*, Actes du Colloque d'Issoire édités par la Revue d'Auvergne, n° 535, 1995, p. 39-69).

⁸⁰ Cf JACOMET, H., Bibliogr. n° 1, n. 1, p. 336 et note 32.

Mieux, le 8 janvier 1646, instituant par testament plusieurs services religieux, Maître Jacques Hatton, notaire royal en la cour et châtellenie de Joué-l'Abbé, s'exprime ainsi: «*Je veulx et entends qu'au jour de la feste de mon bon parrain, M. saint Jacques le Grand, lesdites messes soient dites devant l'imaige (de l'apôtre) en l'église de Souligné-soubs-Ballon, en mémoire de ce que Dieu m'a faict d'en estre pèlerin*»⁸¹. Saint Jacques se montre bien ici dans son rôle d'évangéliste et d'intercesseur qui est d'amener ses pèlerins, mais aussi tout fidèle quelqu'il soit, et tout homme, à s'unir à l'unique sacrifice rédempteur, celui du Christ, auquel il lui a été donné de se rendre participant par la grâce du martyr.

C'est la raison pour laquelle, en dépit de la différence d'attitude et de taille systématiquement observée, sur les ex-voto, entre le suppliant et l'intercesseur invoqué, en signe du respect qui lui est dû, il faut s'empresse d'ajouter que la relation tissée par le pèlerinage entre saint Jacques et ses pèlerins n'est en rien comparable à celle qui place un vassal dans la dépendance de son suzerain. L'apôtre ne cherche nullement à écraser le pèlerin du prestige que lui vaut ses mérites et son sanctuaire. La visite rendue à l'apôtre au lointain Finisterre de Galice, comme aux autres lieux où il est vénéré, n'est pas la confrontation de deux orgueils. Elle est davantage l'épanouissement d'une amitié laborieusement contractée tout au long de la route.

A Compostelle, saint Jacques se présente moins sous les traits d'une idole que d'une icône. Ce qui le prouve, c'est que l'apôtre en faisant sien l'habit de pèlerin, revêt l'humble condition de celui qui vient le prier⁸². Il va mê-

⁸¹ Cf «*Quelques pèlerins Manceaux à Saint-Jacques de Compostelle*», dans *La Semaine du Fidèle*, Le Mans, 18 juillet 1863, t. 1, p. 537 (article anonyme).

⁸² On sait que c'est au XVII^e s. que l'effigie du maître-autel de la cathédrale de Saint-Jacques fut revêtue des attributs de pèlerin. Le chanoine José Vega y Verdugo qui a dirigé cette transformation s'en est expliqué avec conviction. A ses yeux l'apôtre est «*por antonomasia el singular peregrino, de quien toman el abito quantos a Romeria caminan, aunque bengan a este santuario. Y si digo*

me jusqu'à s'en faire l'avocat auprès du Christ. Mieux, il n'hésite pas à se charger des sacs et des bâtons que ses pèlerins lui ont remis en ex-voto, témoins de la peine et de la souffrance endurée, pour les présenter au Sauveur comme une offrande très agréable à Dieu, ainsi qu'on le surprend sur le couronnement de la rotonde du Saint-Sépulcre, dans la chapelle Saint-Maurice de la cathédrale de Constance (Fig. 11)⁸³.

C'est cette ferveur insoupçonnée que révèle de façon admirable, l'iconographie de l'apôtre en pays germanique. On voit saint Jacques serrant dans ses bras les bâtons et les sacs de ses pèlerins, dûment estampillés de la coquille, cette coquille qu'il tend comme le signe de la grâce qu'il procure (Fig. 8). Mais il n'est pas seulement le défenseur qui oppose au juge souverain les mérites acquis par ses pèlerins dans l'accomplissement de leur vœu. Il est aussi celui qui coiffe leur chef tremblant de cette « *corona vitae* », que l'Épître qu'on lui a longtemps attribuée, réserve à ceux qui ont triomphé de l'épreuve par leur fidélité⁸⁴. Non que l'apôtre s'arroge en ceci un pouvoir qui

que le benia bien (al Apostol) el estar de peregrino bestido, la vna mano le bantada sobre el boton del bordon; y la otra senalando abajo la vrna passada el "HIC IACET"...» (cf *Memoria*, f° 33 v°, citée par J. CARRO GARCIA, «La Imagen sedente del Apostol...», dans *Cuadernos de Estudios Gallegos*, t. 5, fasc. 15, 1950, p. 48).

⁸³ Contrairement à ce que l'on a souvent écrit et répété, cette image stupéfiante qu'on retrouve aussi sur le jubé de l'église conventuelle des Ermites Augustins de Mayence, n'a rien à voir avec la bénédiction des sacs et des bâtons. De toute évidence, ces figurations de la seconde moitié du XIII^e s. renvoient au Jugement dernier (cf PLÖTZ, R., «*Benedictio perarum et bacuorum*» und «*Coronatio peregrinorum*». *Beiträge zur Ikonographie des Hl. Jakobus im deutschsprachigen Raum*, dans *Volskultur und Heimat, Festschrift für Josef Dünninger zum 80 Geburtstag*, Königshausen, Neumann, 1986, p. 339-350, Abb. 6 et 7).

⁸⁴ «Heureux homme, celui qui supporte l'épreuve! Sa valeur une fois reconnue, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment» (Jc 1, 12). Le Musée d'Unterlinden qui a acquis une admirable statue polychrome de l'apôtre couronnant un pèlerin, oeuvre votive, a consacré une exposition à ce thème (cf BÉGUERIE, P., *Le Saint Jacques de Guebenschwibr. Une sculpture bâloise du début du XVI^e siècle*, Musée d'Unterlinden, Colmar, 1993, notamment p. 64-89).

n'est pas le sien, car la couronne de gloire qu'il offre à ses pèlerins n'est autre que celle qu'il a reçu du Christ pour avoir bu jusqu'à la lie la coupe d'amertume que le maître lui avait proposé⁸⁵.

Comme permet de l'induire l'iconographie, car la figuration de l'apôtre assis est l'image anticipée de sa gloire tout comme celle de saint Jacques debout est prémice de résurrection, la rencontre du pèlerin et de saint Jacques est tendue vers l'eschatologie. Si l'apôtre semble parfois indifférent à la supplique qui monte vers lui, c'est que son regard scrute l'au-delà. Il contemple déjà la gloire du Christ et c'est vers elle qu'il oriente quiconque se fie à lui⁸⁶. Le voeu qui lie à l'apôtre, ouvre au salut et à la vie future. Il est coopération à l'oeuvre de Rédemption consommée par le sacrifice du Christ. Fondamentalement, cette rencontre n'est possible que parce que saint Jacques ne tient pas de lui-même sa gloire, mais du Sauveur. Il ne communique à ses pèlerins que ce qu'il a lui-même reçu, et ceux-ci savent à leur tour qu'ils ne doivent qu'à sa prière leur dignité de pèlerin, tant il est vrai que l'homme est impuissant à se sauver lui-même.

S'il n'y a pas égalité dans le don, il y a réciprocité, cependant, dans l'exacte mesure où la réponse à l'appel en-

⁸⁵ «Calicem quidem meum bibetis». «Soit, leur dit-il, vous boirez ma coupe». C'est la réponse que fait le Christ à la demande des Fils de Zébédée, Jacques et Jean, qui mécontenta si fort les disciples. Ce texte remarquable qui était lu pour la fête de Saint Jacques, est rapporté dans les Évangiles de Mathieu (20, 20-23) et de Marc (10, 35-40). Mais il importe de souligner ici la conséquence qu'en tire aussitôt le Sauveur. Ayant rassemblé autour de lui le petit groupe des Douze, il leur dit: «Celui qui voudra devenir grand parmi vous, sera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier parmi vous, sera l'esclave de tous. Aussi bien, le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude» (Mt 20, 24-28; et Mc 10, 41-45). Les Fils du Tonnerre, Boanergès (Mc 3, 16-17), saint Jacques en particulier, savaient donc à quoi s'en tenir.

⁸⁶ C'est pourquoi, au Porche de la Gloire, l'apôtre qui est adossé au trumeau du portail central, se trouve placé au-dessous de la Parousie, où rayonne le Christ en Majesté.

endu est libre. L'apôtre est infiniment touché par la venue des pèlerins à son sanctuaire et l'offrande qu'ils lui ont d'eux-même. C'est pourquoi partout où sont ses pèlerins, partout fleurissent ses autels et ses reliques. Le pèlerin ne se sent plus seul, car l'apôtre d'une certaine façon demeure en lui. De même que le Christ est au milieu de ceux qui se réunissent en son nom, de même saint Jacques fait sa demeure parmi ses pèlerins, comme le dévoile l'image de dévotion (Fig. 4). Ainsi trône-t-il au coeur comme au seuil de son sanctuaire, où il n'a d'autre mission que celle d'envoyé du Christ. «*Misit me Dominus*», lui fait dire le phylactère qu'il tient au Portail de la Gloire. Parce que saint Jacques a fait de sa vie une parfaite imitation du Christ, les pèlerins sont sûrs de trouver en lui un accès au Père⁸⁷.

Pour peu que l'on soit sensible aux témoignages variés que les pèlerins de Saint Jacques ont laissé de leur odysée, lesquels se résument dans l'espérance tenace de voir à tout jamais le visage de l'apôtre, force est de constater que ce que le pèlerinage de Galice met en jeu est bel et bien la personne de Jacques le Majeur, témoin de la Transfiguration, de l'Agonie et de la Résurrection du Christ, à l'égal de Pierre et de Jean l'Évangéliste, son frère. C'est lui qui est responsable en dernier lieu du rayonnement de son sanctuaire, et pas seulement la conjonction d'obscur forces sacrales pétries de légendes, même si ces dernières, en tissant autour de la figure du Fils de Zébédée un halo de merveilleux, exercent une formidable attraction⁸⁸. De ce point de vue, nul n'a mieux pressenti l'origi-

⁸⁷ Dans l'homélie «*Spirituali igitur iocunditate*», le Pseudo Calixte n'hésite pas à appliquer à saint Jacques la prophétie d'Isaïe: «*Posui te in lumen gentibus, ut sis in salutem usque ad extremum terre*» (cf Is. 49, 6; *Liber Sancti Jacobi*, éd. Herbers-Santos Noia, Santiago, 1998, L. I, § vi, p. 37, f° 27 r°; voir JACOMET, H., «L'image de la Majesté de saint Jacques...», dans *Congreso de Estudios Jacobeos*, Santiago, 1995, p. 465-467, note 114).

⁸⁸ Le Pseudo Calixte, méditant sur le martyre de saint Jacques, dans l'homé

nalité foncière du pèlerinage à Saint Jacques qu'Alphonse Dupront:

- « A longueur de siècles, y compris celui d'aujourd'hui, le pèlerin de Compostelle s'en est allé à la rencontre de "Monseigneur saint Jacques". Les textes le confirment à l'envi: il n'est pas question du tombeau, mais du saint en personne. C'est lui qui attend, là-bas, au bout de l'interminable route. En ce sens, le pèlerinage est bien "visite", mais rien dans le mot et encore moins dans la chose de la fadeur mondaine d'un vocable usé: la visite est ici vénération et culte d'une personne sacrale, ayant puissance de présence en ce monde et dans l'autre, un passeur d'âme en quelque sorte au voyage d'éternité... Cette immense présence, aussi démesurée que la route, dressée au terme du chemin donne au pèlerinage compostellan une dimension singulière dans la triade des plus grands pèlerinages de la chrétienté médiévale »⁸⁹.

Mais cette présence aussi obsédante que discrète ne tient-elle pas, en définitive, à ce qu'au ciel « l'Église mili-

lie « Adest nobis », se remémore les paroles par lesquelles le Christ annonce sa Passion: « Voici venue l'heure... En Vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit » (Jo 12, 23-24 et versets suivants), et il applique aussitôt ces paroles au sacrifice de l'apôtre, dont il voit l'extraordinaire fécondité dans l'affluence que suscite son pèlerinage: « Sicut vero frumenti granum, nisi prius in terram moriatur, solum manet, sic beatus apostolus, nisi prius pro Christi fide moretur, quasi solus absque conversorum multitudine maneret. Et sicut granum frumenti, postquam mortuum fuerit, fructum multum affert in terra, sic *vir Christi Iacobus post passionis suae triumphum populorum multitudines ad se in Gallecia venientes divino suo patrocínio...* ». Ainsi saint Jacques est-il réellement devenu « pêcheur d'hommes », en vertu de la promesse du Christ: « Venite post me, faciam vos piscatores hominum » (cf *Liber Sancti Jacobi*, éd. Herbers-Santos Noia, L. I, § 7, p. 53-54, f° 42 v° et 43 r°; cf JACOMET, H., « Compostelle au XII^e et au XX^e siècles: du mythe à l'utopie », dans *Europe romane - Europe d'aujourd'hui*, Actes du Colloque d'Issoire édités par la *Revue d'Auvergne*, n° 531, 1993, p. 61-118, notamment p. 80-81, notes 18-21).

⁸⁹ Cf DUPRONT, A., « Puissances du Pèlerinage: perspectives anthropologiques », dans *Saint-Jacques de Compostelle. La quête du sacré*, Brépols, 1985, p. 213-214.

tante n'a pas un fils / qui ait plus d'espérance», comme Dante l'entrevoit au chant XXV du Paradis. Il faut croire que cette intuition n'est pas sans fondement, puisqu'elle déjà clairement exprimée dans le Liber Sancti Jacobi qui voit en saint Jacques la figure de l'espérance⁹⁰.

⁹⁰ «L'Église militante n'a pas un fils / qui ait plus d'espérance, comme il est écrit / dans le soleil qui éclaire toute notre cohorte» (cf DANTE, *La Divine Comédie*, Le Paradis, Chant XXV, vers 52-54, éd. Risset, Paris, 1990, p. 237;). Évoquant d'après l'Épître aux Galates (2, 9), les trois colonnes de l'Église que sont Pierre, Jacques et Jean, le pseudo pape Léon s'exclame dans l'homélie «Exultemus in Domino»: «Misterium etiam est maximum... Per hos enim principales virtutes, scilicet fides, spes et caritas figurantur. Per Petrum fides qua incipimus, *per Iacobum spes qua erigimur, per Iohannem caritas qua consumamur, intelligitur*». Et de conclure: «Felix es, Hispania, rerum plurimarum copia, sed *felicior es beati Jacobi presentia*» (cf *Liber Sancti Jacobi*, éd. Herbers-Santos Noia, Santiago, 1998, L. I, § xv, p. 79, f° 69 r°, et p. 82, f° 71 r°; voir DIAZ FERNANDEZ, J. M., «Santiago y la Esperanza. Del Calixtino a la Divina Comedia», dans *Santiago. La Esperanza*, Santiago, 1999, p. 21-29).

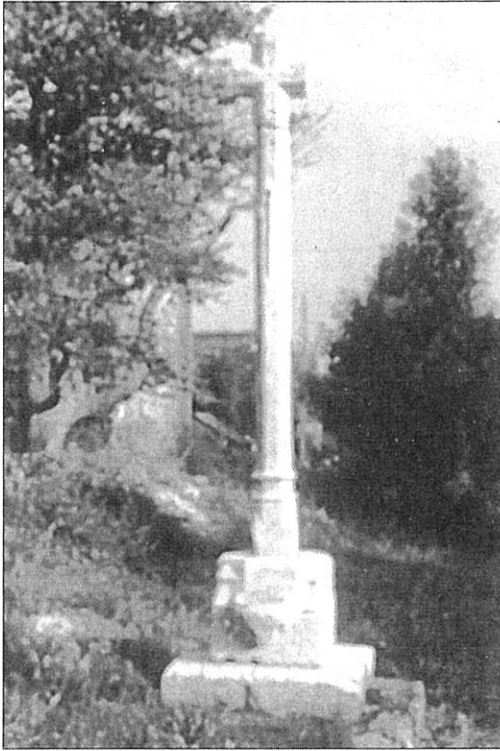


Fig. 1: Commune de Faverolles (Cantal): Croix de cimetière, pourvue d'un bénitier. Elle se dresse devant l'église du hameau de Montchanson. Sur le fût broche un bourdon, accosté de deux coquilles de Saint-Jacques, qui confère à cette croix monumentale un caractère votif (Texte, note 56).

Fig. 2: Chartres (Eure-et-Loir), Cathédrale Notre-Dame. Registre inférieur de la verrière qui clot la baie 136, située au-dessus du triforium, du côté sud de la nef. Vitrail exécuté entre 1205 et 1215. Deux pèlerins de Saint Jacques, un homme et sa femme, encadrés par deux personnages plus petits, rendent grâce à l'Apôtre, placé au-dessus d'eux (Texte, note 30).

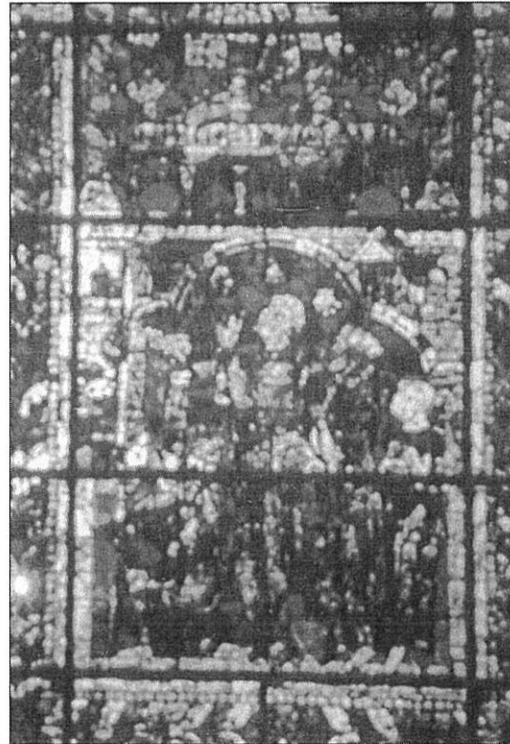


Fig. 3: Autun (Saône-et-Loire), cathédrale Saint-Lazare. Linteau du Portail occidental: la résurrection des morts, oeuvre de Gislebertus, vers 1135. Un moine, deux pèlerins: un «jacquier» et un «paulmier», une femme et un homme surgissent de leurs tombeaux. Tous sont nus, mais le moine et les pèlerins portent en outre l'habit qui correspond à leur vœu, ici le sac et le bâton (Texte, notes 9 et 32).



Fig. 4: Rodez (Aveyron), Archives Diocésaines, Estampe de la fin du XVI^e siècle, provenant de Brousse-le-Château (cf JACOMET, H., «L'image de la Majesté», 1995, p. 457, note 83). On aperçoit, sur cette image de «pardon» et de «confrérie», l'apôtre saint Jacques trônant au-dessus de la châsse qui renferme ses reliques. Un roi de France lui offre sa couronne, tandis que le clergé lui rend hommage. Au registre inférieur, la société des pèlerins manifeste sa fervente dévotion en se réclamant du plus grand des prodiges opéré par l'apôtre: le miracle du pendu dépendu (Texte Note 68).

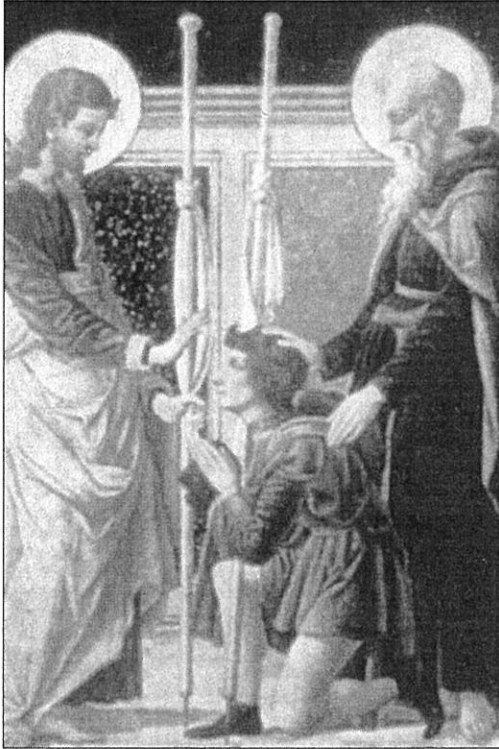


Fig. 5: Dijon (Côte-d'Or), Musée des Beaux-Arts, panneau de prédelle attribué à Giovanni di Francesco (vers 1459). L'apôtre Jacques le Majeur bénit un jeune pèlerin que lui présente saint Antoine l'Ermite (Texte, note 43).

Fig. 6: Rouen (Seine-Maritime), cathédrale Notre-Dame, chapelle St-Étienne-la-Grande-Église. Dessin reproduisant la scène gravée sur la pierre de fondation de Jehan et Emmelot Cavé, 1411. Un ange tenant une auréole, se penche du ciel au-dessus de saint Jacques qui est assis, le bourdon à la main (Texte, note 57).



Fig. 7: Beaugency (Loiret), Château Dunois, Musée de l'Orléanais. Stèle funéraire de Guillaume Ytasse, décédé en 1603. De part et d'autre d'un calvaire, se détachent les silhouettes de saint Jacques et du défunt en habit de pèlerin, le chapeau à terre (Texte, note 62).



Fig. 8: Nuremberg (Bavière), vignette ornant la page de titre du livret itinéraire, intitulé: "Die strass zu sant Jacob in / warheit gantz erfahren", vers 1520. Le pèlerin s'agenouille devant l'autel, entouré de courtines, sur lequel siège la Majesté de Saint Jacques, enchâssée dans un retable (Texte note 77). L'apôtre lui tend sa coquille, symbole de grâce et de bénédiction.



Fig. 9: Bruxelles (Belgique), panneau peint flamand d'origine inconnue, fin du XV^e siècle. Sur cette étrange composition, saint Jacques drapé dans sa lourde toge apostolique, accompagne un pèlerin qui se détache sur un écran concave. Trois insignes brochent sur la sombre cape de ce dernier: la "véronique" ou "vernicle", enseigne de Rome, un bourdonnet et la coquille, emblème du pèlerinage de Galice (Texte, Note 73).

Fig. 10: Berville-en-Roumois (Eure), Église Saint-Paterne, statue votive de saint Jacques, haute d'un mètre, offerte en 1428 par le pèlerin Jehan Cousin, qui s'est fait représenter à genoux aux pieds de l'apôtre, pierre calcaire anciennement polychrome (Texte, note 74). La date de 1428 coïncide avec une Année Sainte compostellane (Texte, note 55).





Fig. 11: Constance (Bade-Wurtemberg), Cathédrale, chapelle Saint-Maurice la rotonde, monument du Saint-Sépulcre, vers 1260. Entre deux gâbles, émerge la singulière figure de l'apôtre Jacques chargé des sacs et des bourdons de ses pèlerins, dont il se fait l'avocat au jour du Jugement (Texte, note 83).

PELLEGRINAGGIO IERI E OGGI

a cura di Antonio Salvatori



edizioni rosminiane - stresa
2000

Atti del VIII Convegno Sacrense
"Pellegrinaggio ieri e oggi"
Abbazia San Michele della Chiusa, 3-4-5 settembre 1999

In copertina: Maestro di La Roche-de-Rame (?), *S. Giacomo*
(coro vecchio della Sacra di San Michele)

BIBLIOTECA
del
Centro Internazionale
di Studi Rosminiani

8

INIZIATIVA
PROMOSSA DAL
COMITATO
SACRESE DELLA
REGIONE
PIEMONTE

Ottavo Quaderno Sacrese

SACRA DI



SAN MICHELE

SOMMARIO

Presentazione, <i>di Antonio Salvatori</i>	pag. 7
Saluti	» 9
1. <i>Sergio Deorsola</i>	» 9
2. <i>Giampiero Leo</i>	» 12
3. <i>Valter Giuliano</i>	» 14
Prolusione, <i>di Vittorio Bernardetto</i>	» 17
Le radici umane e spirituali del pellegrinaggio cristiano, <i>di Marco Tangheroni</i>	» 21
Il santuario longobardo: la memoria e la scrittura, <i>di Antonio Enrico Felle</i>	» 31
San Michele della Chiusa come struttura di accoglienza per i pellegrini, <i>di Claudia Bonardi</i>	» 51
Épithaphes et ex-voto de pèlerinages a Saint-Jacques de Compostelle: essai d'interprétation, <i>di Humbert Jacomet</i>	» 87
Le Puy, cité de pèlerinages, hier, aujourd'hui et demain, <i>di Henri Brincard</i>	» 131
Les Anges dans la sculpture romane de Bourgogne, <i>di Raymond Oursel</i>	» 135
Représentations de Saint Michel dans le jugement en France, <i>André Turcat</i>	» 153
Pèlerinages et Sanctuaire à Saint Jacques en France. Hier et aujourd'hui, <i>di Denise Péricard-Méa</i>	» 165

PELLEGRINAGGIO IERI E OGGI

La Sacra di San Michele, culmine vertiginosamente santo, offre da sempre, in chi la visita, un ambiente ospitale e fortemente suggestivo, nella cornice di un luogo del tutto privilegiato all'ascolto del respiro silenzioso dei pellegrini di ieri; con i convegni annuali essa intende dare voce e risposta anche alle inquietanti domande esistenziali del pellegrino-turista di oggi, in ascolto al versetto biblico che racconta «tutti siamo pellegrini, come i nostri padri».

È difficile non assaporare un senso di intima soddisfazione, mentre si vede rivivere la Sacra di San Michele e si documentano i tanti passi, in ripresa, che essa va compiendo in questi anni; fino a scrivere ulteriori pagine davvero storiche, come la visita del Papa nel '91, la legge speciale del '94 che la riconosce «monumento simbolo del Piemonte», l'abbattimento delle sue barriere architettoniche a favore dei disabili.

PELLEGRINAGGIO IERI E OGGI

a cura di Antonio Salvatori



edizioni rosminiane - stresa